

NOUVELLES



DE
L'OTAN

ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD • SERVICE DE L'INFORMATION • PARIS



NOUVELLES DE L'OTAN

Mai 1962

GRÈCE NUMÉRO SPÉCIAL

Pour célébrer la réunion ministérielle de l'OTAN
à Athènes
4-6 mai 1962

Sommaire

| | |
|---|----|
| MESSAGE DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRE DE GRÈCE | 1 |
| L'HOMME OCCIDENTAL : La Contribution de la Grèce à la Civilisation Moderne. | 2 |
| Par GEORGIOS DASKALAKIS, <i>professeur de Droit Public à l'Ecole Panteion des Sciences Politiques, Athènes</i> | |
| NOUVELLES FRONTIÈRES. | 7 |
| Par PANAYIOTIS PIPINELIS, <i>Ministre grec du Commerce</i> | |
| DÉFENSE DE LA GRÈCE DANS LE CADRE DE L'OTAN. | 12 |
| Par le Général JOHN POLITAKOS, <i>Adjoint au Chef d'Etat-Major de la Défense Nationale hellénique</i> | |
| L'ATLANTIDE | 16 |
| LETTRE D'ATHÈNES | 18 |
| Par ALBERT PHOCAS, <i>de l'OTAN, chargé des relations avec la Grèce</i> | |
| LES AMPHICTYONIES : | 20 |
| Par SPIROS MARINATOS, <i>professeur à l'université d'Athènes et directeur du Musée Archéologique</i> | |
| ARGENT, HOMMES ET MARCHÉS | 24 |
| Par STRATIS ANDREADIS, <i>professeur à l'Ecole des Sciences Economiques et Commerciales et Président du Conseil d'Administration de la Banque Commerciale de Grèce.</i> | |
| ANCÊTRES SPIRITUELS | 27 |
| EN RÉSUMÉ | 28 |
| DIVERS | |
| <i>Distributeur Automatique,</i> | 5 |
| <i>Clepsydre</i> | 21 |

Photo de couverture : L'ERECHTHÉION par John Donat

Maquettistes : A. MORANGE et R. FOURNIER

Les *Nouvelles de l'OTAN* sont publiées sous l'autorité du Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Leurs articles ne doivent pas être considérés comme exprimant les opinions du Conseil de l'Atlantique Nord ou de ses Gouvernements membres pris séparément.

Rédactrice en chef : SHEVAWN LYNAM

Rédacteurs adjoints : JEAN DE MADRE ET JOHN S. HODDER

Des exemplaires sont envoyés gratuitement aux organisations et aux personnes s'intéressant spécialement aux affaires internationales. A moins que le contraire ne soit spécifié, les articles et documents peuvent être reproduits librement en mentionnant leur origine. La reproduction des articles signés doit contenir le nom de l'auteur.

Message du Ministre des Affaires Etrangères de Grèce

Placée au carrefour des continents, des grandes voies maritimes, des races, des religions et des idéologies, la Grèce subit depuis 25 siècles les vicissitudes de l'Histoire. Et elle les vit, pour sa part, intensément dans un rôle qui est souvent celui de précurseur.

A combien de reprises, à cause de sa position géographique, le peuple grec, ce peuple si profondément pacifique, n'a-t-il pas dû abandonner qui sa barque, qui sa charrue ou ses outils pour se dresser, l'arme au poing, en défenseur de la liberté de ses foyers ! Et il a toujours combattu avec un magnifique esprit de sacrifice même si, parfois, ployant sous des forces incomparablement plus nombreuses, il fut astreint à de dures années de servitude.

Aujourd'hui le peuple grec, pauvre et tra-vailleur, aspire toujours de toute son âme à la paix et à l'amitié de tous. Ne négligeant rien en ce sens, il ne provoque personne et offre à tous son amitié.

Mais sa position géographique et les souvenirs douloureux d'un lourd passé — fort ancien certes mais également récent — obligent la Grèce à prendre toutes les mesures utiles à sa sécurité. C'est ainsi qu'elle fournit par elle-même un gros effort militaire ; comme toutefois cet effort n'est pas suffisant face à la menace globale, elle a salué d'enthousiasme son association à la puissante alliance défensive de l'OTAN, association dont nous venons de célébrer récemment le dixième anniversaire.

Le peuple grec, sait que rarement, sinon jamais dans l'histoire de l'humanité, une autre alliance n'a rendu de tels services à la cause de la paix et de la liberté. Personne en Grèce ne doute que sans l'OTAN la physionomie de l'Europe serait tout autre et que les neutres ou les « non-engagés » seraient bien en peine d'avoir leur politique.

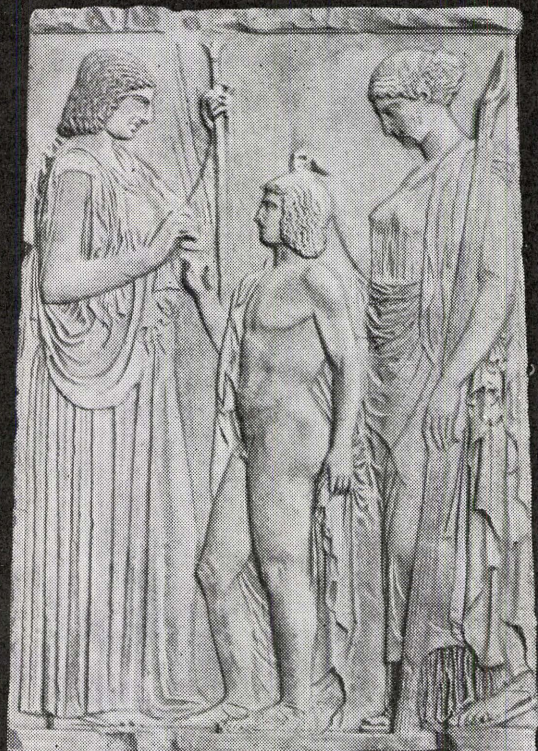
Le peuple grec sait encore qu'en cas d'agression contre toute partie des pays alliés un mécanisme militaire tout-puissant serait déclenché pour protéger leur indépendance et l'intégrité de ce que nous appelons les frontières extérieures communes du monde libre.

Le peuple grec sait enfin que, si la riposte suivrait certainement de près toute attaque, l'Alliance n'aura jamais recours à l'agression.

Pour toutes ces raisons, la foi des Hellènes en l'OTAN est profonde. Ils croient en son utilité, ils ont foi en son idéologie — l'idéologie sacrée de la liberté — ils sont confiants de ce que tous les membres de l'Alliance feront leur devoir. On peut compter que les Hellènes, animés de cette foi profonde, feront le leur envers le monde libre. Avant tout il peut leur être fait confiance que, si ce carrefour des continents et des idéologies venait jamais à être menacé, les Grecs ne lésineraient pas sur les sacrifices qui seraient alors nécessaires. A cet égard, une expérience plusieurs fois millénaire leur a enseigné que quiconque refuse de tomber au champ d'honneur est inéluctablement amené à périr sur le champ du déshonneur.

EVANGHELOS AVEROFF-TOSSIZZA

1



DEUX REPRODUCTIONS DE BAS-RELIEF OFFERTES PAR LE GOUVERNEMENT HELLENIQUE POUR ORNER L'INTERIEUR DU BATIMENT DE L'OTAN A PARIS. L'UNE SYMBOLISE LES SERVITUDES DE LA GUERRE ET L'AUTRE LES VERTUS DE LA PAIX. AINSI, LA STELE FUNERAIRE D'UNE TOMBE A SALAMIS (EN HAUT), ACTUELLEMENT AU MUSEE DU PIREE ET DATANT DE 420-410 AV. J.-C., REPRESENTE DEUX GUERRIERS AVEC LANCE ET BOUCLIER. LE BAS-RELIEF VOTIF D'ELUSIS (EN BAS) REPRESENT LE JEUNE ROI TRIPTOLEME, ENTRE DEMETER ET SA FILLE PERSEPHONE, RECEVANT DU BLE EN EPI DES MAINS DE LA DIVINITE GRECQUE QUI PERSONNIFIE LA TERRE. CE CHEF-D'OEUVRE DATE D'ENVIRON 430 AV. J.-C.

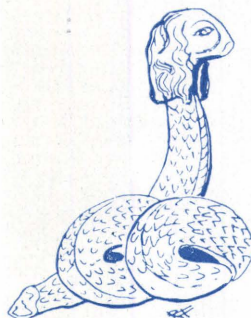
L'HOMME OCCIDENTAL



Photo par John Donat.

LA CONTRIBUTION DE LA GRÈCE A LA CIVILISATION MODERNE

L'APPORT le plus important et le plus durable qu'ait fait la Grèce ancienne à la civilisation occidentale est celui de « l'homme occidental ». Les Hellènes avaient créé un modèle humain qui incarnait un idéal combiné avec un mode de vie d'une valeur permanente pour notre civilisation. Bien que les conditions de vie de l'homme occidental moderne diffèrent entièrement de celles de la Grèce ancienne, celui-ci n'en reconnaît pas moins le Grec ancien comme son ancêtre culturel immédiat, en qui il a incarné des valeurs qu'il met tellement au-dessus de toute autre chose qu'il est prêt à faire pour elles le sacrifice de sa vie. L'homme occidental de la Grèce ancienne, qui se distingue nettement de l'homme de l'Est, est un idéal bien vivant et une réalité tangible. Il réunit toutes les qualités particulières qui sont traditionnellement considérées comme étant la contribution de la Grèce à l'histoire de l'humanité : amour de la beauté, aptitude à l'effort moral, recherche de la vérité, joie de vivre, goût de l'exercice physique et respect de la personne humaine et de la liberté individuelle. L'homme occidental de la Grèce ancienne n'est pas seulement semblable à nous-mêmes par la façon dont il semble émerger du passé vivant, il nous paraît un



autre « ego » qui vivrait à une autre époque. Son attitude fondamentale à l'égard des problèmes de la nature, de la vie et de la société demeure toutefois inchangée ; il est l'homme occidental d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Il faut souligner, en résumant les caractéristiques principales de l'homme occidental, qu'il tire de la civilisation hellénique à son apogée, que ces traits ne définissent pas un caractère national, ne décrivent pas un individu particulier vivant dans une région donnée, et ne brossent pas le tableau d'une époque déterminée. Ces caractéristiques s'appliquent à l'homme de tous les temps et de tous les lieux et n'ont rien à voir avec la nationalité, la religion, le sexe ou la race. C'est pourquoi leur valeur est universelle et leur influence éternelle. Chaque fois et en quelque endroit que ces traits existent, ils révèlent l'homme occidental en tant que tel, indépendamment du point de

savoir s'il est grec, anglais, américain, français ou canadien. Ces caractéristiques sont les suivantes :

L'homme est l'épicentre de la vie et de la nature — c'est-à-dire un être humain bien vivant, doué de vices et de vertus, qui éprouve plaisir et souffrance, qui ose et qui se dérobe, s'irrite et se calme. Liberté et esprit sont des caractéristiques humaines « par excellence » et la vie sociale et politique est la principale création de l'homme. Tout être ayant forme humaine a une valeur humaine et mérite un traitement humain. On comprend mieux encore l'importance suprême de l'homme si l'on se rappelle que les Grecs anciens personnifiaient la nature en lui attribuant une forme humaine, et qu'ils prêtaient des qualités humaines et un comportement humain à leurs dieux dans la vie quotidienne de ces derniers. Leur art sanctifiait le corps humain et sa beauté, et leur philosophie révérait l'esprit humain et sa puissance. Respect de l'homme et respect humain tels sont les deux principes majeurs, et à ce titre étroitement liés, que nous ont légués les Grecs libres et indépendants.

Unité faite de différences

Pour eux, la nature revêtait une infinie diversité de formes et d'aspects et la vie sociale se caractérisait par la multiplicité de ses manifestations. Cependant, aussi bien dans la nature que dans la vie sociale règne une unité, faite de ces différences. La diversité ne conduit pas au chaos mais à l'ordre. La diversité dans l'origine des traditions trouve son unité dans l'Etat-Ville (polis). La diversité des idées et des intérêts se trouve intégrée dans la loi. Des milliers de villes autonomes et indépendantes étaient unifiées en Grèce, laquelle était habitée par les Hellènes qui se distinguaient des Barbares, et la multitude des races avait en commun l'élément humain, c'est-à-dire l'unité de l'homme. Les différences et les particularités étaient reconues et admises ; elles étaient considérées comme autant d'expression de singularisation et de spécialisation mais ne conduisaient pas à l'anarchie ni au chaos. La science confère l'unité à l'univers, l'art confère l'unité à l'esprit inquiet de l'homme, et la politique à la vie sociale.

De nombreux chemins mènent à la vérité, et la vertu et la justice peuvent avoir un sens différent pour chaque individu. Le célèbre adage de Protagoras : « l'homme est la mesure de toutes choses » (panton chrimaton metron anthropos), en dehors de sa signification philosophique, exprime également pour l'homme de la rue de la Grèce ancienne une expérience séculaire. Il sait qu'en tant qu'individu, il a le droit de chercher et d'essayer, de tenter et d'échouer, d'errer et de se tromper... et qu'il peut toujours exercer ce droit à ses risques et périls. L'homme est un éternel « aventurier » ou « peiratis » (pirate), mot dérivé du verbe « peiromai » qui veut dire « essayer ». La vie est une expérience.

Dans son éternelle quête pour la vérité, l'homme est guidé par la devise « l'excès en tout est un défaut » (meden agan) et par la bienséance (aido) qui le protègent contre la société (coros), l'orgueil (hybris) et la soif du pouvoir (arché).

Contraste et équilibre

La nature et la vie sont des contraires. Leur signification est dialectique : le jour et la nuit, l'hiver et l'été, la vie et la mort, la joie et la peine, la bonté et la méchanceté, la liberté et l'esclavage, tels sont quelques-uns des contrastes les plus tangibles qui reposent sur notre expérience. Contraste signifie conflit et lutte mais aussi équilibre et harmonie. Tout progrès, tout changement social résulte d'un conflit ; toute création prouve qu'un conflit a été surmonté et marque le « retour à l'harmonie » (palintomos harmonia) comme dirait Héraclite. Contraste et conflit sont des facteurs positifs dans la nature et dans la vie, leur disparition ou leur suppression équivaldrait à la mort ou la tyrannie. Tout argument (logos) a son contraire (anti-logos) et, parmi les êtres raisonnables, l'accord (homologia) est toujours possible. La compétition entre les hommes libres forme la base de la vie sociale et est une condition préalable nécessaire de la « méritocratie ».

L'autonomie est un trait qui se retrouve aussi bien dans les villes que chez les individus dans la Grèce ancienne. Chaque petit Etat-ville de la Grèce (polis) avait un droit absolu à l'indépendance et chaque individu était prêt à tout mettre en jeu pour sa liberté individuelle. Chaque ville adorait ses propres dieux et avait ses propres lois. Il n'y avait pas de dieux exclusifs et universellement adorés pour tous les Grecs, ni de codes unifiés tels que celui d'Hammourabi, aux temps reculés, ou celui plus récent de Justinien. Chacun pouvait établir par lui-même son propre code de vie. Les Grecs anciens ne connaissaient pas de code moral obligatoire imposé par les dieux ou par les rois. Le devoir d'un individu et son comportement à l'égard d'autrui dépendaient entièrement de lui-même et de son cadre social. Cela signifie qu'il existait de nombreux codes de morale tant idéaliste que matérialiste et de nombreuses normes morales acceptées mais cela supposait également la tolérance, et la reconnaissance du droit d'autrui à assurer son bonheur comme il lui plaît. Par dessus tout, cela signifiait la responsabilité morale de l'individu en ce qui concerne ses actions ou omissions.

Un « animal politique »

Les caractéristiques de l'homme occidental telles que les a façonnées l'ancienne civilisation grecque, sont intégrées, ajustées et unifiées dans la nature politique de l'homme. L'homme occidental est par excellence un « animal politique » (zoon politicon), selon la définition d'Aristote. Les individus et

la société, les personnes et les communautés, l'esprit et l'intellect, la notion du général et du particulier, sont pleinement adaptés et deviennent des réalités tangibles dans la vie de la cité. Ce qui est important c'est surtout ce qui est partagé par tous, c'est-à-dire la vie politique. L'homme trouve une satisfaction, sur le plan soit individuel soit social, voire spirituel, dans la vie en commun avec les autres hommes ou dans la vie politique ; en d'autres termes en participant activement à la vie de la ville qu'il considère en même temps comme un Etat, une communauté et une société.

La vie n'a plus été triste, dit Platon, « dès que les hommes eurent appris l'art de la politique » (politiken technin). Cet art est une des caractéristiques particulières de la nature de l'homme occidental selon l'ancienne conception grecque de l'être humain : cela explique mieux ses principales réalisations sur le plan individuel et social et ses accomplissements politiques. La démocratie n'est pas seule à porter le sceau de la politique ; il y a aussi la science, le théâtre, les beaux-arts et la compétition athlétique (agones), bien que leurs aspects culturel, économique et social ne soient pas à négliger. Ce sont peut-être là les plus grandes réalisations de la Grèce ancienne.

La « multitude mélangée »

Telles qu'elles sont généralement admises, la définition et la notion de démocratie reflètent les principales caractéristiques de l'homme occidental. Un gouvernement par le peuple ou un gouvernement par la collectivité (demou-kratos) signifie essentiellement la participation de la majorité à l'administration publique de la collectivité. En outre cela implique une collaboration responsable entre tous, sous cette unique condition préalable : posséder la qualité de citoyen. La « multitude mélangée » de Strabon se compose de nombreux individus différents ayant des idéaux, des intérêts et des objectifs particuliers. La ville-état qui les unit leur impose, pour assurer simplement l'existence de la collectivité, d'élire librement parmi eux un chef qui puisse les gouverner et les obliger à se soumettre aux lois qui les régissent. Ces deux réalisations sont d'essence humaine, elles sont l'œuvre de l'homme par là même sujettes à la critique et à modification. Ces institutions ne sont ni éternelles ni sans défaut. Comme tous les hommes ont conscience de leur liberté et de leur égalité, ils sont sur un même plan quant à la loi, à l'Etat, à la liberté d'expression et de critique également (isonomia, isocratie, isigoria et isoteleia). Le hasard et ou le nombre seront les facteurs déterminants. Toutefois le stade de la connaissance doit précéder. Il faut entendre tous les avis et leurs contraires. Tous les points de vue doivent être envisagés. La liberté de parole est une chose sacrée et le droit de réunion une condition sine qua non. Pour qu'une résolution puisse être

mise en œuvre, les faits réels doivent être présentés et évalués de telle façon que ce qui est le plus avantageux pour la collectivité devienne évident pour tous.

C'est à la majorité de décider et cette décision est en dernière analyse meilleure et plus sûre que la décision de quelques-uns seulement. Ceux qui sont en désaccord, tout en devant respecter ces décisions, ont le droit de critiquer et la liberté d'expression (parrisia) est illimitée. La minorité ne peut l'emporter sur la majorité que par la persuasion. La décision de la majorité, comme la loi, représente le plus souvent un heureux compromis et permet la suspension provisoire des conflits. La tolérance encourage l'équilibre des tendances, la discussion publique et la victoire des meilleurs. Demain tout ira mieux. La démocratie ne peut laisser quiconque sans espoir et trouve toujours la meilleure solution possible à l'éternel problème de l'équilibre entre l'individu et la collectivité. Mais ni la liberté ni la volonté de la majorité ne sont sans frein. La constitution (politeia) impose des restrictions au gouvernement de la collectivité et aux abus de liberté. Pour Isocrate, cette « politeia » est l'âme de la ville (psychi poleos) et Aristote l'a qualifiée de « vie » (bios) de la ville. Bien avant cela, Hérodote prêchait que les citoyens libres sont liés par la « loi despote » (despotis nomos) et Démosthène définissait la loi comme une « force » universellement acceptée et respectée dans la ville (nomie). L'élément commun de toutes ces définitions est que : le pouvoir et la liberté sont tous deux soumis aux règles juridiques, à la loi ; que la voix de la majorité est respectable, que l'autorité reposant sur les procédures démocratiques est légale mais que toutes deux sont soumises à des limites et à des restrictions.

L'esprit de critique qui régnait déjà dans la vie de la ville — aux tous premiers temps de la démocratie — s'est développé au maximum dans le domaine de la science. Dans cette discipline, tout doit être examiné et traité rationnellement. Tout tend à la découverte de raisons et d'explications logiques. La crainte de forces incalculables ou irrationnelles est en train de disparaître chez l'homme occidental, comme a disparu jadis la crainte des despotes ou des tyrans dans la ville. Puisque l'esprit « examine » tout, il ne tient rien pour acquis ou comme allant de soi. Les questions qui se posent sans cesse exigent des réponses raisonnables, concrètes et expresses, fondées sur l'expérience et permettant l'élaboration d'hypothèses destinées à expliquer le maximum de phénomènes par un minimum de théories.

Éliminer les « inconnues »

Les Grecs ont fait l'effort d'éliminer les « inconnues », ce qui est une autre des principales qualités dont s'assortit la recherche scientifique. La mesure (metron), notion fondamentale dans le

monde de la pensée ancienne, dénote clairement cette tendance scientifique essentielle. Dans le domaine de la science règnent aussi une liberté totale, une certaine tolérance et un esprit de sincère coopération entre chercheurs alors que le doute et un sentiment de précarité accompagnent toutes leurs découvertes. La préoccupation ultime de la recherche scientifique, ce sont la ville et ses habitants. Des maximes comme « la science pour la science » sont inconnues dans les manifestations les plus représentatives de l'esprit grec. Ce n'est nullement par simple coïncidence que la majorité des sept sages et de nombreux philosophes pré-socratiques ont pris part aux activités politiques de leur ville, et que le premier exposé scientifique d'histoire



Signification du théâtre antique

de Thucydide a pris la forme d'un manuel de science politique. Le cas de Socrate vaut d'être souligné comme très caractéristique. Ce fut le plus grand des sophistes, et le premier à faire — et magistralement — des problèmes de la politique et de l'éthique des objets de recherche scientifique. Il a en outre été le premier à douter sérieusement de la solidité de ses découvertes et de la vérité de ses conclusions.

Il me semble que le théâtre est l'expression artistique la plus vraie et la plus illustrative du caractère politique de l'homme occidental dans la Grèce ancienne. Je ne m'étendrai pas sur ce fait significatif — quoique « extérieur » —, à savoir que l'enseignement dramatique incombait à l'Etat, mais je m'en tiendrai à d'autres éléments plus ésotériques. Toute œuvre dramatique met en lumière un conflit donné et tend par tous les moyens possibles à le présenter comme un phénomène naturel et nécessaire de la vie sociale. Ce conflit tourne autour d'un problème et son importance est décisive pour la vie de la ville. Dans l'« Oreste » d'Eschyle, le problème qui se pose est celui du contraste créé entre la justice (crime) et l'équité (pardon) ; dans l'« Antigone » de Sophocle, le problème est celui de la lutte de l'individu (loi naturelle) contre la collectivité (loi de l'Etat). Le drame est aussi rendu vivant par le dialogue. Chaque point de vue semble exact et prétend être généralement accepté et prédominant. Toute opinion — même la plus excentrique — commande le respect et les « acteurs du drame » et les chœurs parlent comme des orateurs. Les dialogues abondent en éléments oratoires et sont destinés à convaincre et à gagner le public qui, en dernière analyse, représente les juges (critai).

Chaque drame représente un combat cruel contre le destin, mais la thèse prédominante n'est pas celle d'un déterminisme rigide ni d'une soumission aveugle à des forces qui dépassent le pouvoir de l'homme. Au contraire, celui-ci est libre, il sait ce qui est honoré et ce qui est puni par les

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE

Célèbre pour leur caractère procédurier, les Athéniens constituèrent de nombreuses cours de justice, dont au moins deux se tenaient dans l'enceinte de l'Agora. Cette passion de la justice incitait constamment les juristes à rechercher les moyens de réduire les possibilités de corruption des cours de justice. Ils s'aperçurent que la constitution d'un jury important était un bon antidote et qu'un système fixant la désignation des jurés à la dernière minute permettait d'éviter toute entente préalable entre le jury et les accusés.

Cette méthode de désignation était extrêmement complexe et nécessitait l'utilisation de ce que l'on appelait un klerotérion ou distributeur automatique semblable à celui ci-dessous qui date du III^e siècle avant J.-C. et se trouve actuellement au Musée de l'Agora. Dans les fentes du klerotérion, étaient placés des tickets portant le nom des différents jurés. Sur le côté de l'appareil, courait un tube dans lequel on laissait tomber des boules blanches et noires. Chaque boule venait se placer à côté de l'une des rangées horizontales de tickets. Les noms voisins de la boule blanche étaient ceux des jurés choisis pour la journée, et ceux voisins de la boule noire étaient éliminés. On pense que l'expression « blackboulé » viendrait de l'emploi du klerotérion.

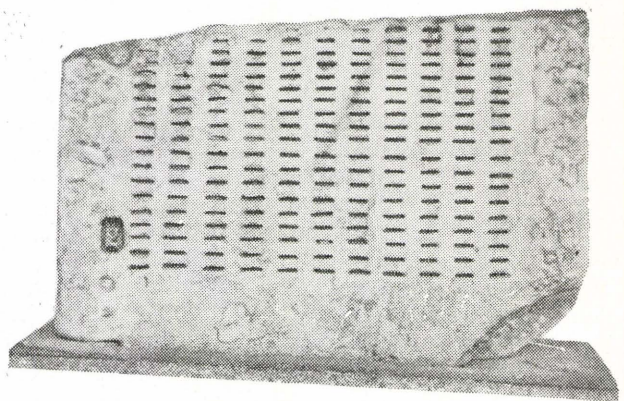


Photo "Agora Excavations (American School of Classical Studies at Athens)".

dieux. Il est conscient et averti des risques auxquels il s'expose s'il ose méconnaître la volonté des dieux et s'il se conduit de façon arrogante, inhumaine, irresponsable et irrévérencieuse. Et pourtant il l'ose. Il suit son inclination pour la liberté, et c'est là son drame ; il choisit cependant la voie qui le conduit au désastre. Si en plus de tout cela on considère la scène historique contemporaine, si l'on sait que la méchanceté, la perversion et le mépris de la volonté des dieux sévissaient à Thèbes, à Sparte et en Perse, ennemis traditionnels d'Athènes, et qu'Eschyle, Sophocle et Euripide ne cessent de présenter celle-ci comme la cité idéale, on peut se faire une idée de l'importance du contenu politique du théâtre antique.

Le fait qu'Hippodamus, premier « urbaniste » de Rhodes, d'Athènes et du Pirée, ait été en même temps un grand spécialiste du droit constitutionnel et civil symbolise les liens étroits et intimes qui unissaient les bâtisseurs de cités à la politique, dans la Grèce ancienne. Les beaux-arts, notamment l'architecture et la sculpture, exprimaient la vie et les besoins de la ville. Les grands travaux étaient financés sur les fonds publics et réalisés avec la participation de tous (architectes, sculpteurs, fonctionnaires, critiques) dans le but de traduire les besoins intellectuels et affectifs de la communauté ainsi que d'instruire le peuple. Les mots de Périclès peuvent nous paraître étranges, quand nous l'entendons chercher à éveiller le sens patriotique en s'adressant au sens du plaisir esthétique des citoyens. Et pourtant, nous apprécions pleinement le caractère démocratique des anciens temples grecs, sans toit, sans masse lourde, mais donnant une impression d'énergie, de puissance et d'unité ininterrompue, vivante et magnifique. Par leur individualité et leur indépendance les piliers du temple contribuent de façon décisive à créer et à façonner cette unité, tout comme les citoyens libres contribuent à façonner la ville-collectivité dont ils font partie intégrante. Le symbolisme politique devient plus clair si l'on compare le temple grec à la forme monolithique de la pyramide égyptienne surmontée de son apex et d'une structure lourde, compacte, massive et hiérarchique.

Participation aux jeux

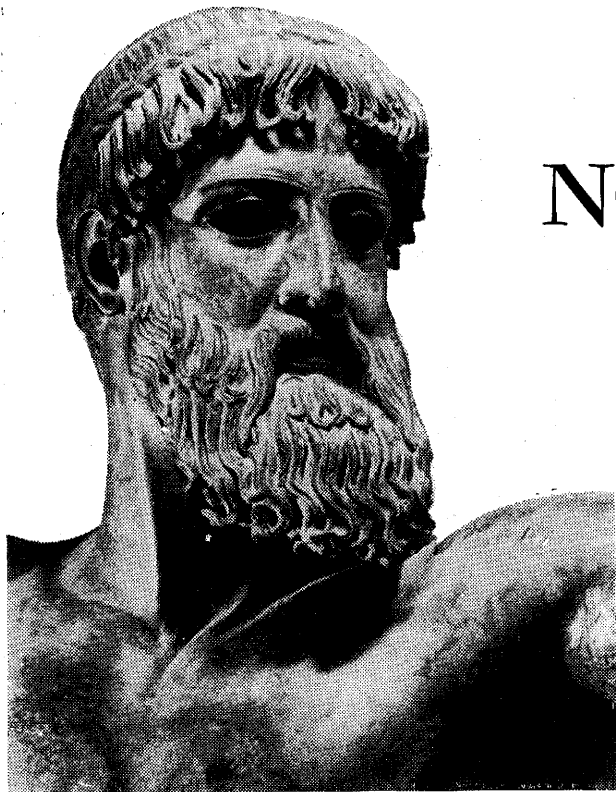
Lors des jeux olympiques, un armistice général était imposé dans toute la Grèce, ce qui a bien souvent permis l'établissement d'une paix permanente entre des villes en guerre les unes contre les autres. Seuls, les libres citoyens grecs avaient accès aux jeux. Les Barbares ou les esclaves n'étaient pas jugés dignes de participer aux réunions athlétiques parce que les « agones » exprimaient l'un des meilleurs aspects de l'homme occidental de la Grèce ancienne. Les jeux lui procuraient la satisfaction qui dérive d'un accomplissement individuel non lucratif, de l'émulation entre rivaux dignes et ennemis non indignes dans

la lutte, de l'effort, de la discipline personnelle et de la soumission au code d'honneur du jeu, dont l'issue sera une victoire ou une défaite d'un caractère provisoire devant un public composé de l'ensemble du peuple grec.

L'homme occidental de la Grèce ancienne était Grec, comme tout homme occidental est encore Grec de nos jours. Il n'est pas un Barbare. Il n'a pas l'esprit irrationnel, mystique, servile et craintif de l'homme de l'Est. Libre et sans crainte, il regarde la vie et ses manifestations avec courage, compréhension et tolérance. Sans préjugés, il pratique toujours de nouvelles expériences, accepte tous les changements et est constamment à la recherche de ce qu'il y a de mieux pour lui-même et pour ses concitoyens. Les principes de vie appliqués par l'homme occidental dans sa petite ville ont été transplantés dans les grands Etats de l'ère présente, et ses idées sur la vie collective des fédérations ou ligues de villes qui ne sont que le spectre agrandi de la vie sociale et politique de la ville, ont pris corps dans la seconde moitié du vingtième siècle. Cela s'explique par le fait que l'homme occidental est une réalité tangible et vivante, qui existe maintenant et qui existera toujours, tant qu'il y aura des êtres humains qui croiront en l'homme, en sa dignité et en sa liberté.

GEORGIOS DASKALAKIS





Neptune, dieu de la Mer

NOUVELLES FRONTIÈRES

contre, c'est que les tensions d'ordre politique, social ou diplomatique que nous affrontons aujourd'hui n'étaient pas moins présentes jadis, et que ce qui nous avait permis de les surmonter sans broncher c'est uniquement d'avoir eu la conscience nette d'un danger imminent. C'est donc dans l'absence de cette conscience du péril, plutôt que dans la diversité d'intérêts et d'attitudes qu'il faudrait surtout chercher le point de départ de nos difficultés. Il y a là un point capital qu'il importe de ne pas perdre de vue puisqu'il détermine, à n'en pas douter, l'ordre des choses et des responsabilités dans la manière de poser les problèmes actuels.

N'en a-t-il pas du reste toujours été ainsi ? Et combien de fois dans l'Histoire les conseils de persévérance, pour avoir été ignorés au sein de nos démocraties inquiètes et impatientes, n'ont-ils pas été suivis de cruelles épreuves ? « Ce n'est qu'après sa mort — nous relate Thucydide en évoquant les conceptions stratégiques de Périclès dans la guerre du Péloponèse — qu'on a bien saisi les avantages de ses conceptions sur la guerre. Car il leur avait (aux Athéniens) promis la victoire, à condition qu'ils se tiennent tranquilles, qu'ils développent leur puissance navale, et que, sans tâcher d'élargir leur territoire pendant la guerre, ils n'exposent pas leur cité à des dangers.

Or, ils n'ont fait que l'opposé de tout cela ». En effet, l'enthousiasme de la première heure s'étant dissipé, les Athéniens, pas plus sages que plusieurs d'entre nous, en étaient à se demander si dans « la drôle de guerre » que Périclès leur recommandait il valait la peine de persévérer !

Quoi qu'il en soit, il peut difficilement être contesté aujourd'hui que la conscience du danger, qui a servi d'idée force à notre politique de résistance pendant toute la durée de l'ère stalinienne, ne suffit plus à remplir cette même fonction au même titre qu'auparavant. Or, la défense du territoire national aussi bien que des institutions démocratiques ne pouvant être fondée que sur une volonté ferme et cohérente des pouvoirs publics et de l'opinion — bien plus que sur les moyens matériels accumulés à cet effet — le problème qui

POURSUIVANT depuis bientôt dix ans leurs efforts défensifs sous le signe du « long pull » et de la stratégie de l'infiltration adoptée par l'adversaire, les gouvernements membres de l'OTAN ont vu leurs problèmes particuliers — aussi bien économiques que politiques — se compliquer à une allure accentuée. Il n'en saurait être autrement, puisqu'alors même que le développement de la technique militaire joint à la nécessité de parer à des dangers nouveaux ne sont pas faits pour réduire les sacrifices demandés aux contribuables, la nécessité de s'y soumettre est devenue moins apparente depuis que l'inévitabilité d'un conflit armé a cessé de hanter l'imagination à la suite des diverses « offensives de paix », voire même de l'horreur qu'inspire la perspective d'un cataclysme nucléaire.

Il serait oiseux de rappeler à ce propos que, sous la pression de la nécessité, nous avons tous consenti en 1914, comme en 1939 et 1949, à des sacrifices de toutes sortes autrement considérables, lesquels s'ils avaient été consentis quelques années plus tôt auraient fort probablement suffi à épargner à notre génération les épreuves qui l'ont accablée. Ce qu'il importe de rappeler, par

confronte le monde atlantique aujourd'hui peut être résumé en ces termes : comment, dans une atmosphère de tensions réduites et d'illusions renaissantes, pourrions-nous maintenir sans fléchir l'esprit de résistance et stimuler les énergies nécessaires pour faire face aux multiples dangers dont nous sommes menacés ?

Problème épineux et embarrassant, s'il en fut, et qui soumet au plus dures épreuves notre esprit de réalisme et notre imagination. Mais l'esquiver en ne s'attaquant qu'aux manifestations apparentes de l'impasse politique à laquelle nous sommes acculés — telles que les controverses bien connues sur les modalités de notre intégration militaire ou politique — risquerait d'être un travail de Sisyphe, sinon d'égarer complètement notre sens de l'orientation. Or, c'est précisément en cette période de grande perplexité que l'avènement de la Communauté économique européenne vient de lancer une nouvelle idée-force qui semble combler le vide politique et idéologique ouvert au sein du monde atlantique. En quel sens possède-t-elle ce remarquable pouvoir ?

C'est en premier lieu parce qu'elle est en train de donner corps, ne fût-ce que dans un cadre géographiquement limité, à l'assurance du pacte atlantique enregistrée dans son article 2, à savoir « de renforcer leurs institutions libres, en réalisant une meilleure compréhension des principes sur lesquels ces institutions sont fondées et en poursuivant des conditions de stabilité et de bien-être. » Si cette promesse était destinée à avoir une réelle portée c'était à coup sûr parce qu'elle permettait l'espoir que, grâce à l'intégration militaire et industrielle rendue inévitable par la défense en commun, une communauté plus vaste englobant toutes les activités humaines finirait par être établie. Or, la mise en œuvre de cette disposition fondamentale du pacte, bien que limitée à l'Europe, entraîne deux conséquences d'une grande importance.

Extension de l'idée atlantique

Par l'intégration progressive des économies, et grâce à une division du travail accentuée, les énergies languissantes du continent marquent un étonnant sursaut, ce qui entraînera entre autres le renforcement de la base industrielle et économique du dispositif défensif de la communauté atlantique. A son tour, ce processus d'intégration sur le plan industriel et économique est en train de produire des effets en chaîne sur le plan des conditions courantes de la vie. L'idée atlantique a commencé de s'étendre en profondeur à partir du moment où, sans perdre de vue sa mission essentielle de défense en commun, elle s'est insérée dans la vie courante des peuples et notamment dans le domaine des dispositions tarifaires, de la coordination des communications ou du mouvement des capitaux et de la main-d'œuvre.

Pour ce qui est de la Grèce, il est indéniable que rien que la prévision des réductions tarifaires applicables aux produits grecs à partir de la ratification du traité d'association, ainsi que des possibilités nouvelles d'investissements étrangers, d'établissements d'entreprises et de mouvements de main-d'œuvre, a suffi à créer un état d'esprit de confiance renforcée et d'heureuses expectatives. C'est à la faveur de cet état d'esprit que le gouvernement a pu prendre l'initiative d'une série de mesures de réadaptation économique en vue de la baisse du coût de la production et de la réorientation des cultures et des échanges, mesures qui auraient paru téméraires sinon inconcevables à peine quelques mois plus tôt.

Problème du manque d'emploi

Bien que généralement connue comme pays essentiellement agricole, la Grèce ne possède pas moins les possibilités virtuelles d'une production minière et industrielle intéressante. Des industries d'exploitation du bauxite, du fer, du nickel, etc. sont déjà en construction, alors que leur position-clef au point de vue des communications maritimes et la présence d'une main-d'œuvre spécialisée assurent à ses chantiers de construction navale un brillant avenir. Il tombe cependant sous le sens que quelle que soit l'énergie avec laquelle ces efforts seront poursuivis, le manque d'emploi dont souffre le pays continuera pendant de longues années à constituer son principal souci.

Le mouvement de la main-d'œuvre vers les pays du « full employment » de l'Europe centrale et occidentale constitue ainsi un des développements les plus intéressants à retenir. Il servira de soupape de sûreté indispensable pendant les années de réadaptation qui attendent ce pays. En atténuant ses propres difficultés, la Grèce peut, à son tour, contribuer au bien-être général par l'apport d'une main-d'œuvre intelligente et travailleuse. Sans attendre les effets de l'ordonnance n° 15 sur la libéralisation du régime des travailleurs étrangers, les pays industriels de la Communauté, pressés du reste par la pénurie de main-d'œuvre locale, ont facilité l'emploi d'un nombre croissant de travailleurs grecs, ce qui, tout en assurant l'emploi nécessaire dans ces pays, n'a pas manqué de produire des effets en chaîne dans leur pays d'origine.

Pour mieux illustrer l'importance de cet élément nouveau, il me suffira d'évoquer un tout petit témoignage qui, dans son émuante et puérile simplicité, n'en traduit pas moins l'avènement de quelque chose d'important. Il est pris dans une lettre d'un jeune paysan de Macédoine, membre d'une nombreuse famille qui exerce depuis plusieurs générations, et par une espèce de mission héréditaire, le dur labeur de la culture du tabac sur les versants arides de la campagne balkanique. Les

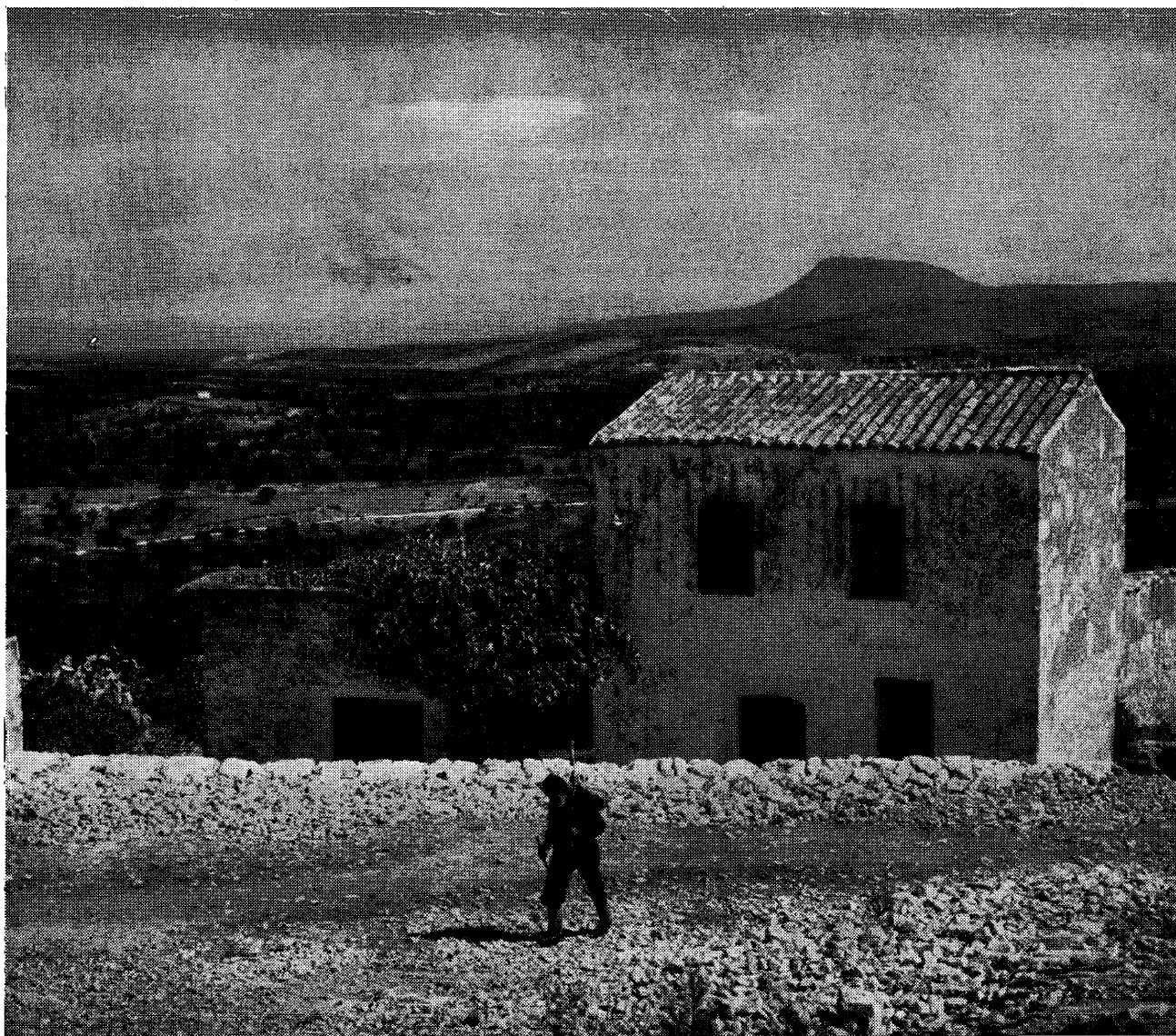
conditions nouvelles lui ont permis de trouver un emploi en Allemagne et de bénéficier non seulement d'une rémunération élevée, mais aussi des conditions de vie plus confortables de l'Europe centrale. « Père — écrivait-il aux siens quelque temps après — cesse d'épuiser tes forces sur les champs, et ramène les femmes à la maison. Je serai maintenant en mesure, par mon travail dans ce pays, de vous donner à tous de quoi vivre aisément. »

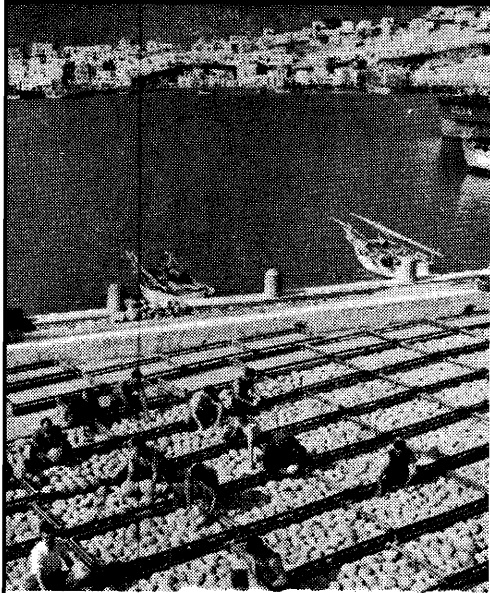
Les chiffres les plus récents sur l'entrée des capitaux en Grèce pourraient illustrer, sur une plus grande échelle, la portée de ce témoignage. J'en ferai grâce à mes lecteurs d'autant plus volontiers que l'importance économique de ce nouvel élément n'atteint pas, de loin, son importance psychologique et politique. Celle-ci ne saurait aucunement être sous-estimée. Le processus inauguré par les articles 48 et 49 du traité de Rome dans le domaine de la libération du mouvement de la main-d'œuvre, ainsi que des articles correspondants du traité d'Athènes, peuvent sembler à première vue d'une réalisation incertaine ou difficile. En fait, ils ne font rien de moins que de poser les fonde-

ments d'une nouvelle patrie européenne dont les richesses et les joies sont destinées à être partagées par tous.

Qu'on ne dise pas qu'il n'y a là qu'une amorce faite dans le cadre de la Communauté européenne et qu'elle n'affecte qu'une partie seulement de la Communauté atlantique. Les réalisations de la C.E.E., aussi impressionnantes qu'elles soient, ne peuvent être conçues autrement que comme un démarrage initial sur la voie atlantique. On l'a vu dans l'appui donné par les Etats-Unis dès le début de la constitution de la Communauté. Cet appui a certes été bien plus qu'un geste spontané de bon vouloir, puisqu'il a été fondé sur le terrain solide des réalités et les immenses possibilités que le marché de la Communauté présente pour le commerce d'exportation américain. Ce que M. Hodges a appelé, il y a peu de jours, devant la Chambre des Représentants « l'explosion dans la demande de produits de consommation semi-permanents », est loin de n'être qu'une réalité approximative exprimée en termes imagés. Pour que les pays européens attei-

Photo par John Donat.





Photos par D.A. Harrissidas, Athènes.

Triage des éponges

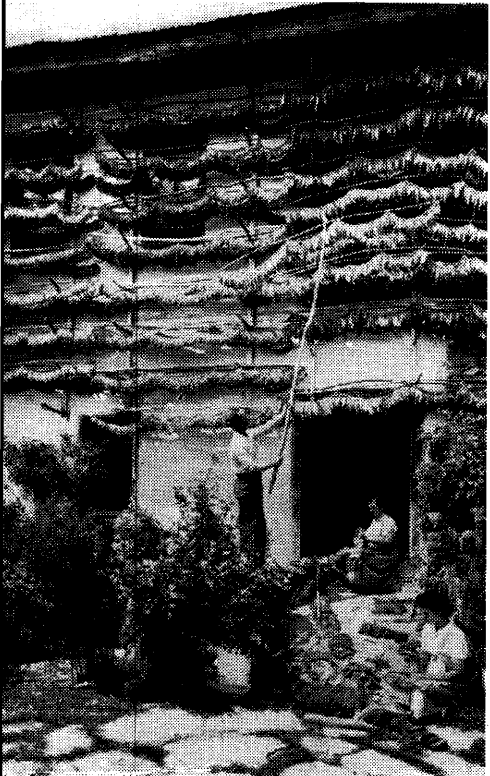


Photo par M. Chroussaki, Athènes.

Séchage du tabac



Emballage de fruits

gnent le niveau de vie américain, il leur faudra 50 millions d'automobiles de plus, 50 millions d'appareils de télévision et 150 millions d'appareils de radio !

Les efforts patients et obstinés entrepris par les pays de l'E.F.T.A. en vue de leur association au Marché commun démontrent, à n'en pas douter, la puissante attraction exercée par ce marché sur les autres pays du monde libre ; et il est à peine nécessaire d'affirmer que leur association sera saluée par tous les promoteurs de la Communauté européenne comme le complément indispensable de leur œuvre. On en a eu la preuve encore dans l'esprit de large compréhension qui a prévalu pendant les négociations longues et ardues que l'association de la Grèce a nécessitées.

Le traité d'Athènes n'aurait pas été possible dans des conditions assurant à un pays en voie de développement, tel que la Grèce, toutes les garanties nécessaires, si la vision d'une Europe libre et unifiée n'avait pas été toujours présente à l'esprit des gouvernements qui en ont pris l'initiative en fondant la Communauté dans son cadre initial.

La communauté atlantique a donc été dès le début, et le sera de plus en plus par la force des choses, le but final à atteindre. Aux méfiants et aux mauvais augures, il suffira de rappeler que la Communauté a déjà franchi — par les baisses tarifaires, le vaste réseau d'investissements européens et extra-européens, la fusion et la collaboration des entreprises, le mouvement de la main-d'œuvre, etc. — le point où un retour en arrière est devenu définitivement impossible.

Comblen le vide idéologique

Cette intégration en profondeur sur le plan économique et politique permet, d'autre part, de combler dans l'ordre des idées un vide autrement plus grave et menaçant que ne l'aurait justifié le rapport des forces avec le bloc des pays de l'Est. Il s'agit du vide idéologique qui menace notre communauté démocratique, depuis que le sens d'un danger incontestable et imminent a cessé de le combler.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'insister davantage sur la valeur cohésive et stimulatrice que possèdent dans la vie des peuples les aspirations conscientes vers des biens d'un ordre plus élevé. Souvent condensées dans des formules simplifiées ou trompeuses, mais plus souvent encore dominant les esprits d'une époque sous une forme diffuse et incertaine, elles suffisent cependant à nourrir les cœurs d'espoir, à fixer des objectifs lointains et à donner au peuple « un sense of purpose » capable de surmonter maintes difficultés et déceptions.

Or, dans les sociétés révolutionnaires ou en formation ce « sense of purpose » est donné ab initio par l'élan révolutionnaire lui-même, les aspirations et les avidités engendrées dans le choc

initial des volontés. La « démolition des chaînes du passé » se suffit à elle-même. C'est alors que, comme l'écrivit si bien J. Burckhardt, « par le jeu fantasque de l'espoir, la passion donne naissance à de grandes choses, et des forces jamais soupçonnées se réveillent au sein des masses et de l'individu ; les méchants eux-mêmes sont éblouis par le grand moment : le Ciel acquiert un autre aspect. » Et l'histoire se précipite sans hésiter vers la vertigineuse spirale des démolitions, des gloires et des déceptions.

Sens de la dignité humaine

Dans les sociétés satisfaites et ordonnées, l'absence de cet élan se manifeste souvent par la confusion dans les idées, une Fronde de dénigrement idéologique et plus fréquemment encore par l'absence de l'esprit de sacrifice. Certes, la perspective du progrès continu et des réalisations sociales de toutes sortes s'insère, de nos jours surtout, dans la réalité comme un ferment spirituel et politique. Mais l'idée de progrès — qui d'ailleurs n'est pas l'apanage exclusif de notre monde démocratique — est comprise aujourd'hui davantage dans le sens d'une plus-value croissante des biens matériels que d'un accroissement de la raison ou de la liberté, comme au temps de « l'optimisme intellectuel » du XVIII^e siècle. Elle s'exprime avant tout par une aspiration effrénée vers des rendements meilleurs, vers plus de vitesse, plus d'espace et évidemment plus d'argent. Ainsi au lieu d'apaiser l'avidité vers le bien-être et l'équité sociale, elle l'irrite ; au lieu d'unifier le corps social, elle engendre des oppositions et des impatiences, au lieu de soulever l'âme par l'élan du sublime, elle l'endort dans les promesses de la formule bien connue de l'« enrichissez-vous ! ».

Le sens de la dignité humaine elle-même, assurée déjà en grande partie par une suite d'acquisitions politiques et sociales (droits de l'individu, suffrage universel, « welfare state », etc.), a pris place depuis longtemps parmi nos principes de vie qui vont d'eux-mêmes dans la vie moderne. Il peut être meurtri et soulevé par des violences occasionnelles ou par une menace directe contre l'ordre des choses sur lequel il est fondé. Mais il ne saurait prendre la place d'une aspiration constante soulevant des mouvements en profondeur au sein de notre société, pour la simple raison que rien ne semble la contester dans le monde où nous vivons.

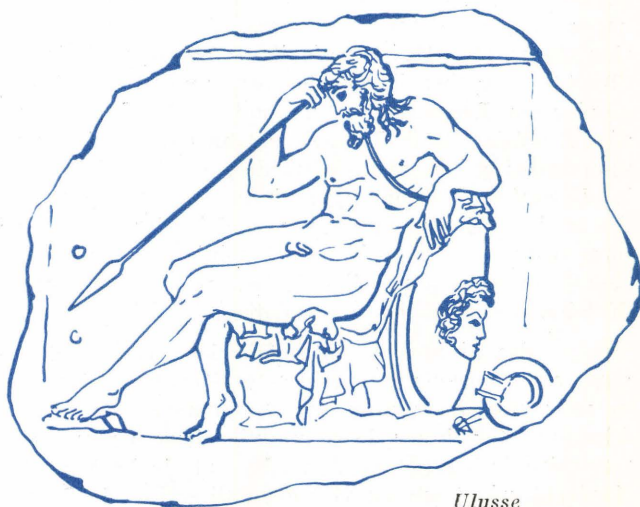
L'équité sociale, elle aussi ferment permanent de l'histoire et tremplin inévitable de toutes les idéologies politiques, n'est concevable que dans un cadre d'une production en rapide progression et de possibilités illimitées offertes au libre choix de chacun.

Or, c'est principalement en cela que la C.E.E. apporte une contribution d'une importance inestimable. Par ses réalisations surprenantes dans

l'espace de quelques années à peine, elle a fait la démonstration que ces possibilités de rapide développement, dans lesquelles les iniquités sociales tendent à se résorber d'elles-mêmes, sont à notre portée ; et qu'il n'est point nécessaire, comme du temps des grands explorateurs, de prendre la voile à la conquête d'empires lointains pour coloniser des populations sous-développées et atteindre des niveaux de vie inconnu jusqu'alors. Il devient clair qu'au-delà des données des statistiques et des perspectives d'avenir qu'elles renferment, un esprit de pionnier se réveille au sein des masses satisfaites ou déçues. Sans avoir traversé l'océan pour s'établir comme autrefois dans un nouveau continent, elles s'approprient à la même tâche aujourd'hui.

L'entrepreneur, l'industriel, le cultivateur, l'ouvrier, en Grèce comme ailleurs, sont en train, sous l'aiguillon des possibilités nouvelles, de refaire le bilan de leur activité et de préparer un nouveau départ. La fièvre du neuf et de l'imaginatif semble les saisir une fois encore et, dans le cadre « des nouvelles frontières », leurs patries leur semblent soudainement agrandies. C'est sur cette idée-force nouvelle, servant de catalyseur à toutes les tendances de dissociation et de pessimisme dont ce vieux continent est aujourd'hui menacé, que le monde démocratique pourra dorénavant s'appuyer pour mener à bonne fin la lutte pour la vie ou la mort dans laquelle il se trouve engagé. Ce n'est pas pour rien que l'édifice grandissant de la Communauté économique européenne a rencontré, de l'autre côté du Rideau de fer, l'opposition la plus acharnée. Ce de quoi il y va n'est au fond rien d'autre que faire la démonstration à tous les peuples que les possibilités illimitées assurées par le progrès de la science peuvent être mises à profit dans des conditions de dignité humaine et de liberté. Cette démonstration faite, tous les peuples en tireront tôt ou tard les conséquences inéluctables.

PANAYIOTIS PIPINELIS



Ulysse

DÉFENSE DE LA

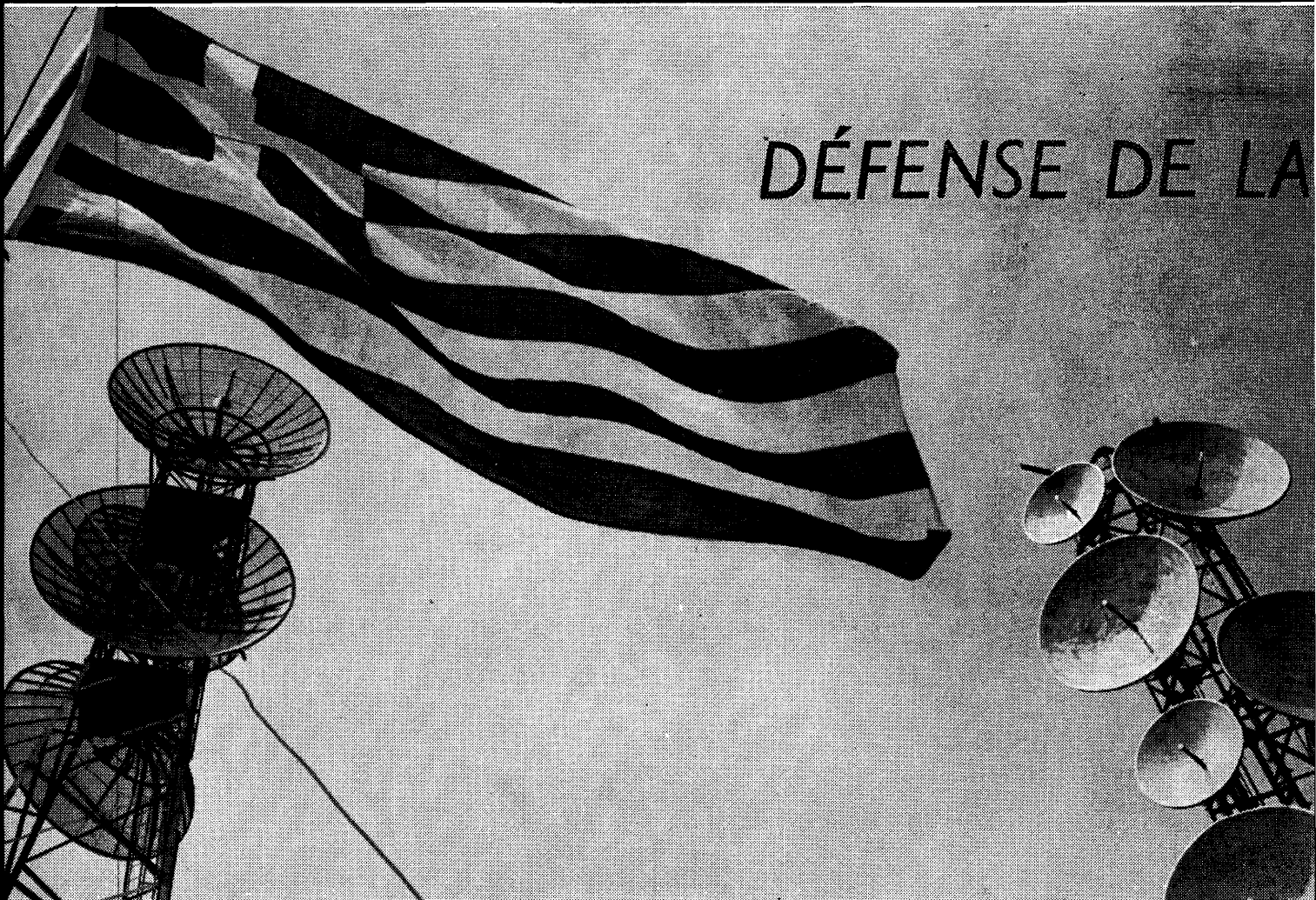


Photo OTAN par Dominique Berretty

PAR sa frontière nord, la Grèce touche à l'Albanie, à la Yougoslavie, à la Bulgarie et à la Turquie. Elle est donc dans deux secteurs en contact direct avec le Rideau de Fer. La frontière de la Bulgarie est particulièrement importante car le territoire bulgare non seulement peut fournir à un ennemi éventuel des bases avancées pour lancer une attaque en direction de la Mer Egée, mais il est aussi en liaison directe avec les bases de cet ennemi éventuel situées en Roumanie et au sud de l'U.R.S.S. La région voisine de la Bulgarie est un pays de hautes montagnes qui se prête à un dispositif de défense. L'adversaire éventuel pourrait concentrer ses forces et les faire progresser par d'étroits passages pour attaquer les positions helléniques. Dans ce cas, il serait donc possible de leur porter des coups décisifs avec des armes nucléaires.

La défense de notre frontière avec la Bulgarie est plus ou moins liée à la situation qui peut se présenter à la frontière yougoslave. En effet, d'importantes lignes de communications partant du territoire bulgare traversent le sud de la Yougoslavie et pénètrent en Grèce en direction de Salo-

nique et de Zozani. Si la Yougoslavie n'est pas à même d'interdire à un envahisseur venant de Bulgarie l'utilisation de ses voies de communications, les défenses de la Grèce le long de la frontière bulgare seront contournées. Mais, même par ces accès, l'agresseur devra emprunter d'étroits passages et ses forces pourront être facilement détruites par des armes nucléaires. Il est donc évident que si l'on considère le terrain du point de vue militaire, les forces helléniques doivent être dotées des armes atomiques tactiques nécessaires.

Le risque d'une attaque venant de la frontière albanaise est limité au départ en raison de la situation isolée de l'Albanie et de la faible importance de ses forces. Néanmoins, il y a en Albanie quelques aérodromes qui peuvent être utilisés par des chasseurs tandis que les côtes albanaises peuvent servir de refuge et de base de départ à des sous-marins et aux petits bâtiments spéciaux de commande. C'est pourquoi une partie des forces helléniques devrait être déployée le long de la frontière albanaise pour assurer notamment la protection de la côte occidentale de la Grèce.

En cas de guerre totale, les forces bulga-

GRÈCE DANS LE CADRE DE L'OTAN

res seraient nécessairement déployées sur deux fronts, c'est-à-dire le long des frontières turques et helléniques et, par ailleurs, une autre partie de ces forces devrait se porter à la frontière bulgaro-yougoslave. Les renforts soviétiques arrivant par la Roumanie ainsi que les forces de soutien roumaines se dirigeant vers la Bulgarie pourraient passer par les ponts sur le Danube ou débarquer dans les ports bulgares de la Mer Noire. Des attaques nucléaires contre ces points névralgiques de communications pourraient retarder très sérieusement le mouvement de ces renforts. Ainsi, pendant les premiers jours d'une guerre, les forces bulgares ne seraient pas à même d'entreprendre de vastes attaques contre le pays ; elles se trouveraient sur la défensive en raison de leur dispersion.

Les forces helléniques pourraient tirer parti d'une situation momentanée de ce genre en lançant des attaques locales ou en occupant des positions frontalières avancées qui comportent de puissants ressauts de terrains propres à des opérations défensives ultérieures. Les forces helléniques doivent disposer de moyens d'attaque suffisants non seulement en prévision de cette éventualité, mais aussi pour répondre à la menace en prenant l'offensive. Les moyens d'intervention des forces helléniques doivent leur permettre de poursuivre les opérations, même défensives, par des contre-attaques en force, afin d'occuper le terrain à la zone frontière. Ceci est indispensable en raison de la proximité de la mer dans cette région.

Les communications maritimes

Le réseau ferroviaire de la Grèce est réduit et vulnérable. Le réseau routier s'est toutefois très sensiblement développé au cours des dernières années et présente une grande valeur stratégique. Mais les communications maritimes jouent un rôle primordial dans la défense du pays. La mer qui s'étend de part et d'autre de la Grèce offre les avantages d'une grande mobilité, car elle permet aux forces navales de soutenir les opérations terrestres sur les frontières et tout le long de la Grèce continentale.

L'ensemble des îles de la Mer Egée constitue une ligne défensive qui s'étend à la fois en longueur et en profondeur soutenue par la longue masse de la Crète et qui relie les côtes helléniques et turques. Dans le cas d'une rupture de la défense des détroits, les forces navales seraient en mesure d'utiliser toute cette chaîne d'îles comme base d'opérations pour contenir ou retarder l'infiltration des unités ennemies en Méditerranée. Il est facile d'empêcher les unités navales ennemies de pénétrer dans

cette mer fermée en posant des mines dans les voies de passage qui séparent les îles. En revanche, il faudrait des forces importantes pour poursuivre l'ennemi qui aurait pénétré en Méditerranée.

Les qualités défensives de la Grèce reposent essentiellement sur le moral élevé et l'esprit combatif dont fait preuve le peuple hellénique vis-à-vis du communisme. Elles viennent de l'attachement profond du peuple pour la liberté et de l'expérience des méthodes communistes acquise au cours de la lutte sanglante contre le communisme de 1943 à 1949. Depuis lors, l'Union soviétique a tenté à maintes reprises d'intimider le peuple hellénique. Or, celui-ci a réagi de telle façon que ces tentatives n'ont abouti qu'à une union plus forte et une meilleure stabilité politique. Ainsi, la propagande communiste pour empêcher la modernisation des forces armées helléniques a complètement échoué.

Le nombre d'officiers ayant participé à la dernière guerre et aux luttes internes contre les envahisseurs ou les communistes est très élevé. Cette expérience de la guerre, liée à la formation moderne des forces armées helléniques, a permis à celles-ci d'atteindre un niveau élevé d'efficacité au combat et de coopération avec les autres forces de l'OTAN. Au cours de nombreuses manœuvres, les Commandants alliés ont pu constater la facilité d'assimilation des forces helléniques ainsi que leur aptitude au maniement des armes modernes. Elles sont renforcées progressivement d'unités blindées et d'armes à possibilités nucléaires. Par ailleurs, leur matériel et leur niveau technique s'améliorent régulièrement grâce à l'aide américaine, et l'installation de leur système radar est terminée.

Les forces helléniques ont pour mission la défense du nord de la Grèce et doivent être en parfait état d'alerte, car rien ne les sépare du territoire bulgare qui constitue la base de départ la plus proche d'une attaque en Mer Egée. Elles doivent être bien armées pour pouvoir livrer des combats soutenus à la pointe la plus avancée du secteur nord et permettre ainsi aux forces alliées



navales et aériennes du secteur oriental de la Méditerranée d'effectuer les opérations nécessaires au renforcement du flanc est de l'OTAN. L'arrivée de ces troupes dans les eaux orientales de la Méditerranée devra être protégée par l'aviation alliée qui utilise des aérodromes helléniques et par le système radar du nord de la Grèce. L'état de préparation des forces grecques doit aussi dissuader le bloc soviétique d'entreprendre une action locale ou, le cas échéant, la repousser avec l'aide de l'OTAN. Les tentatives d'intimider la Grèce et la présence en Bulgarie d'un grand nombre de hors-la-loi communistes risquent de séduire l'Union soviétique. C'est pourquoi, les forces helléniques doivent être en mesure de contrecarrer dès le départ toute action de cette nature.

Pendant la première guerre mondiale, lorsque les empires centraux et la Bulgarie écrasèrent la résistance des pays qui devaient constituer plus tard la Yougoslavie, leurs troupes progressèrent immédiatement vers la Mer Egée. Les alliés se hâtèrent de débarquer des forces à Salonique. Avec l'appui hellénique, ils établirent leur front oriental dans le nord de la Grèce et concentrèrent derrière lui le reste des armées de la future Yougoslavie. Dix divisions grecques et dix-huit alliées, disposant du soutien logistique des ports et des communications helléniques, furent déployées sur ce front. Elles protégeaient ainsi la Mer Egée et les communications avec le Moyen-Orient, tout en maintenant leur liberté d'action dans les pays du Moyen-Orient. Et c'est de ce front du nord de la Grèce que se déclencha en 1918 la grande offensive vers le Danube qui enfonça irrésistiblement le flanc sud des empires centraux.

La barrière turco-grecque

Pendant la seconde guerre mondiale, les alliés ne réussirent pas à maintenir leur position sur le territoire hellénique, bien que la Grèce, en résistant victorieusement pendant six mois, leur eut donné le temps nécessaire. La Grèce poursuivit seule le combat avec une certaine aide britannique, mais lorsque sa résistance fut enfin écrasée, l'ennemi occupa le pays et utilisa ses côtes et ses îles. La Turquie fut isolée, la Méditerranée orientale fermée aux alliés et la défense du Moyen-Orient paralysée pendant longtemps.

Ces faits révèlent l'influence que la situation territoriale de la Grèce peut exercer sur la défense de la Turquie et du Moyen-Orient. Les problèmes de défense qui intéressent actuellement l'aile droite de l'OTAN donnent à ce pays une importance encore plus grande. La Grèce et la Turquie forment une barrière unique qui protège toute la Méditerranée orientale. La défense de l'une influe sur celle de l'autre. Un examen rapide de la position de la Grèce permet de se rendre compte que si un enne-

mi réussissait à écraser les défenses de la Grèce, son succès aurait sans doute les conséquences suivantes :

(a) Les forces ennemies occuperaient les régions côtières de la Grèce, assurant ainsi des refuges à leurs sous-marins. A partir des aérodromes helléniques, les forces aériennes ennemies pourraient attaquer le flanc occidental de la Turquie, la zone arrière des Dardanelles, le bras de mer qui sépare la Crète de l'Afrique et les régions qui s'étendent en direction de la Mer Ionienne. Les convois alliés attaqués par les avions et les sous-marins partant de Grèce n'oseraient pas traverser la Méditerranée orientale. La pose de mines dans le détroit de Sicile serait grandement facilitée par l'emploi d'avions ou de sous-marins, mais elle accentuerait les dangers pour la 6^e Flotte américaine.

Photo OTAN par Dominique Berretty



Colombe et branche d'olivier en argent datant du IV^e siècle av. J.-C.



(b) Les forces ennemies atteindraient les côtes albanaises sans rencontrer d'obstacles ; la Yougoslavie serait encerclée.

Au contraire, une action défensive soutenue des forces helléniques dans le nord de la Grèce présenterait les avantages suivants :

(a) Elle contribuerait à la défense des Dardanelles car elle attirerait vers le front hellénique des forces ennemies qui, autrement, seraient affectées aux opérations contre le Détroit.

(b) Elle faciliterait à la Yougoslavie la défense de son territoire.

(c) Elle protégerait les communications passant par la Méditerranée et la Mer Egée en direction des Dardanelles, du Péloponnèse, de Smyrne et d'Alexandrette.

(d) Elle faciliterait aux forces navales de l'Alliance le soutien de l'aile droite du dispositif pendant et après les échanges nucléaires et leur permettrait d'assurer la protection des convois se dirigeant vers la Turquie et le Moyen-Orient en offrant aux forces de l'OTAN l'utilisation du réseau radar du nord de la Grèce et des aérodromes helléniques.

La menace générale communiste

La Grèce désire la paix. Pendant la deuxième guerre mondiale et la lutte interne contre les communistes, elle a subi des destructions et épreuves terribles. Pour reconstruire le pays et restaurer son économie, le peuple hellénique a supporté maintes privations. Il veut maintenant vivre en paix et faire œuvre constructive. Il n'oublie pas toutefois que, pendant les cinquante dernières années, la Bulgarie a envahi son pays trois fois et que la dernière guerre contre les communistes a bénéficié de l'aide active de l'ensemble du pays. La menace qui pèse encore sur la sécurité et l'intégrité territoriale de la Grèce fait maintenant partie de la menace générale que les communistes exercent contre le monde libre.

Le peuple hellénique est décidé à défendre sa liberté, son indépendance et son idéal démocratique. La politique de défense du gouvernement repose sur la coopération des pays libres. Leur union seule peut maintenir la paix et résister aux pressions soviétiques. L'Alliance Atlantique a assuré la paix. Les pays libres ont montré qu'ils étaient capables de coopérer et de constituer une puissance irrésistible sans contraintes ni limites à leur souveraineté. La Grèce constitue pour l'OTAN un bouclier solide dans la Méditerranée orientale, car elle est convaincue que la paix et la protection de la liberté dépendent de la force et de la solidarité de l'Alliance Atlantique.

La Grèce influence le sort de l'aile droite de l'OTAN et de toutes les opérations en Méditerranée orientale. Elle offre des bases d'opérations dans les Balkans pour aider les pays qui désirent défendre leur liberté. Elle est menacée par l'impérialisme communiste et depuis longtemps la Bulgarie convoite une partie de son territoire. Mais, si le peuple hellénique veut la paix, il ne saurait l'accepter à n'importe quel prix. La Grèce est prête à lutter contre tout ennemi qui menacerait son indépendance et son intégrité territoriales. C'est pourquoi elle fait partie de l'Alliance Atlantique et reste convaincue que la force et l'union de l'OTAN protègent la paix et la liberté.

GENERAL JOHN POLITAKOS

(Voir la carte en page 16)

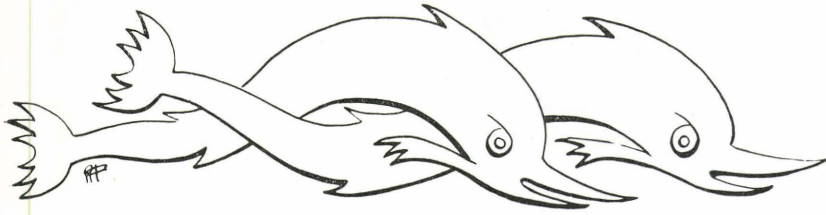
Photo par V. & N. Tombazi, Athènes



Zeus, père de Mars, le dieu de la Guerre.



Photo OTAN



L'ATLANTIDE...

L'Atlantide était une île où la vie était belle et heureuse. Sa légende a grandi avec le monde. Certains disent qu'elle a sombré sous les vagues ; d'autres ne veulent pas croire à son existence. Mais aucun siècle ne passe sans que quelqu'un la recherche.

La plupart des explorateurs ont suivi les anciennes traditions égyptiennes qui, nous dit-on, plaçaient l'Atlantide sous l'Atlantique, au-delà des Colonnes d'Hercule. Actuellement le Professeur Galanopoulos, Directeur de l'Institut de Sismologie de l'Observatoire d'Athènes, estime que ces textes ont été mal interprétés et que cette terre légendaire doit être recherchée dans la Mer Egée, au large de l'île Santorin.

Le mystère remonte à Solon, le célèbre législateur athénien. En effet, c'est lui qui traduisit les manuscrits égyptiens et l'histoire nous fut transmise par Platon.

Selon cette légende, l'Atlantide avait une superficie de 5.550 sur 3.700 kilomètres et elle sombra à la suite d'un violent tremblement de terre, 9.000 ans avant l'époque de Solon. Il semble que les dieux irrités des exigences insatiables de ses habitants aient ouvert la terre sous leurs pas.

Depuis lors l'idée de l'Atlantide se retrouve dans le folklore de nombreux pays. Des îles paradisiaques imaginaires apparaissent dans des livres et sur des cartes. Citons parmi elles : Ogygie, les îles des Bienheureux, l'île des Sept Cités, l'île bretonne d'Ys, les îles « Vertes » françaises, l'« Illa Verde » portugaise et la Celtique « Hy-Brasil ».

Toutefois, certains explorateurs ont recherché l'Atlantide de façon plus sérieuse et Saint Brendan fut l'un d'eux. En effet, il passa sept ans en mer à la recherche de la terre promise. Christophe Colomb lut le récit de ses voyages et en fut vivement impressionné. Il partit à la découverte d'une terre qu'il pensait être près des Indes, mais ce fut l'Amérique qu'il découvrit. Il y en a eu d'autres, et même bien d'autres. Et c'est peut-être de ces recherches obstinées de l'Atlantide, au-delà des Colonnes d'Hercule, que l'Atlantique tient son nom.

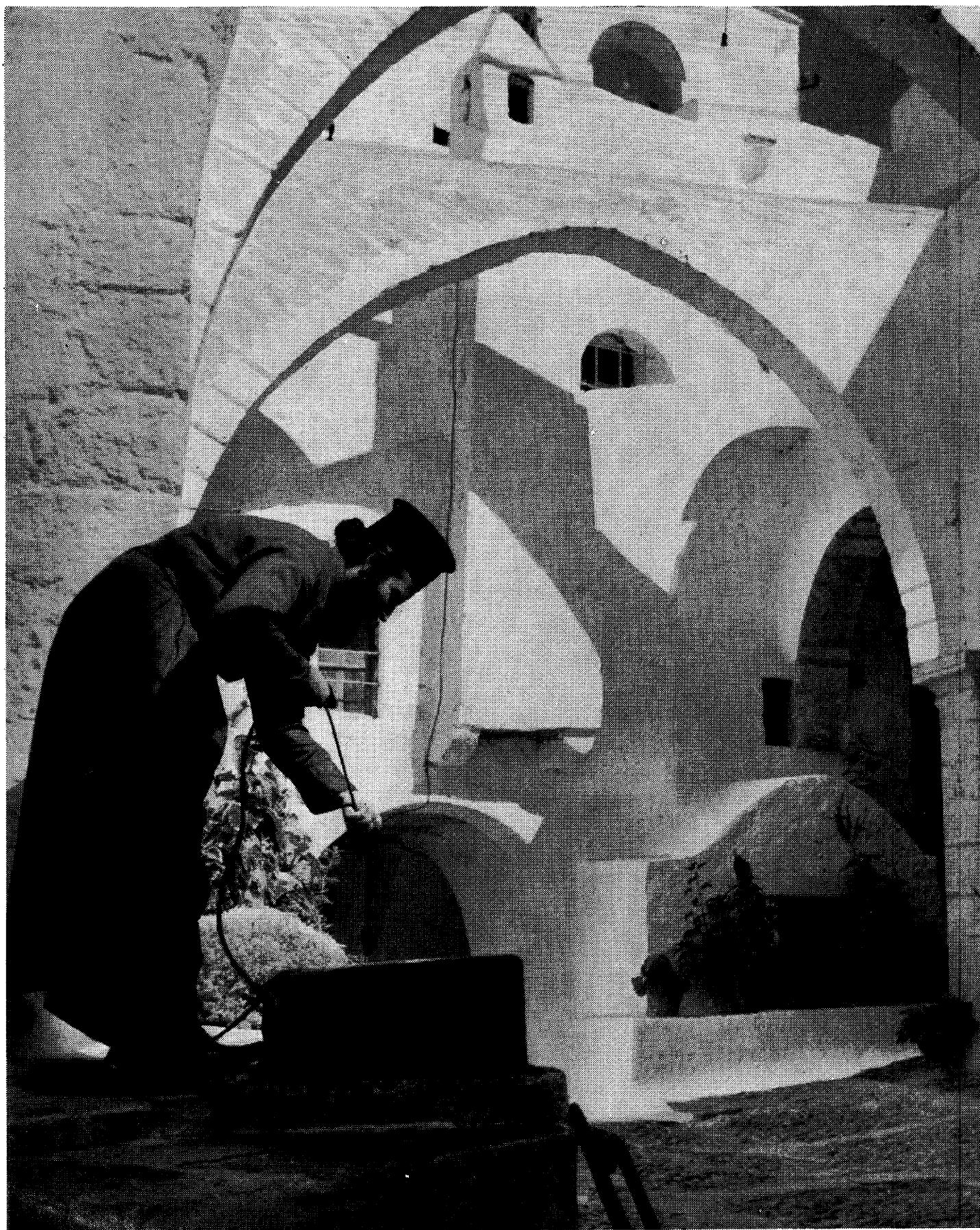
La légende reste vivante de nos jours et l'on rencontre encore des chercheurs impatients de

déterminer si l'Atlantide est une réalité ou une simple fiction. Grâce aux moyens modernes d'investigation et au développement des connaissances de l'archéologie, de la géologie et de la préhistoire, les chances de trouver des preuves dans un sens ou dans l'autre semblent de plus en plus grandes.

Actuellement des savants russes poursuivent des recherches au large de Santorin en s'appuyant sur la nouvelle théorie hellénique. Le Professeur Galanopoulos prétend que Solon aurait pris le symbole des centaines pour celui des milliers. La correction de ces erreurs permet d'observer que l'Atlantide devait être beaucoup plus petite et ressemblait à une partie de Santorin qui fut atteinte par un cataclysme vers le milieu de l'Age de Bronze.

Ainsi, une autre expédition Atlantide est en cours. Peu de gens s'étonneront que l'on ne trouve rien et que l'Atlantide reste toujours ce qu'elle est depuis des siècles : un mystère. Mais elle continuera à attirer les hommes, car, comme le dit Aristote : « Une impossibilité plausible vaut toujours mieux qu'une possibilité peu probante. »





Patmos - Monastère de St-Jean

Photo par Voula Papaïocannou, Athènes



Lettre d'Athènes

Athènes attend les Ministres des pays de l'OTAN dans une atmosphère de fête. Le 29 avril, date de la Pâque orthodoxe grecque et de la plus grande fête de la chrétienté orientale, les Grecs ont mis fin au carême en sacrifiant l'agneau pascal. Dans deux semaines, ils célébreront le mariage de la Princesse Sophie, fille aînée du Roi avec le Prince Juan Carlos d'Espagne. Au milieu de ces réjouissances, les quinze ministres des Affaires Etrangères qui se réuniront au Zappion du 4 au 6 mai ne manqueront pas de retenir l'attention et de susciter les conjectures.

Aucune décision de grande portée n'est attendue de cette Session ministérielle. Etant donné que le Conseil Atlantique siège en permanence d'un bout à l'autre de l'année, il est évident que plus de travail se fait au cours des autres cinquante-et-une semaines que de celle-ci. Mais ce sera l'occasion de faire le point, de liquider les questions pendantes, de formuler des propositions nouvelles, et, grâce à l'habitude prise de tenir la session ministérielle de printemps dans un pays différent chaque année, de faire pleins feux sur un nouveau pays membre de l'Alliance.

Le peuple grec, tout entouré qu'il soit des vestiges tangibles du passé, vit dans l'actualité et s'en réjouira. Les Grecs viennent d'acquérir de nou-

veaux « compatriotes » par leur association avec le marché commun européen ; et en ce qui les concerne, plus il y aura d'étrangers à les connaître et à visiter leurs rives, mieux cela vaudra, car le tourisme rapporte un bon pourcentage de leurs devises étrangères et a des possibilités encore plus grandes.

Pour avantageux que ce soit, cela ne va pas tout seul. Huit cents chambres sont retenues à Athènes pour les personnes qui touchent directement à la Session ministérielle et quatre cents autres seront occupées par des observateurs et des journalistes. Il s'agit de peu de chose par rapport aux quatre mille Espagnols attendus plus tard pour le mariage princier. Néanmoins, on tiendra tout juste, dans ce pays où le tourisme prend une expansion tellement rapide que le nombre de visiteurs augmentera vraisemblablement de vingt-cinq pour cent cette année. Les hôtels-champignons qui poussent partout suffiront à peine à recevoir les nouveaux clients. Il en résulte que l'économie grecque grandissante met de grands espoirs dans l'augmentation rapide du « tourisme hors saison ». Par son climat et la diversité de son paysage — en certains endroits on peut prendre des bains de mer le matin et faire du ski en montagne l'après-midi — et par sa réserve inépuisable de trésors artistiques répar-

tis sur tout son territoire, la Grèce se prête particulièrement bien au tourisme à toutes les époques de l'année.

En effet, les Grecs ont toujours, dans une certaine mesure, le regard tourné vers le monde extérieur. Rares sont les familles dont un des membres n'est pas en train de chercher fortune à l'étranger. Peu nombreux sont les villages qui n'ont pas leur enfant prodigue et presque tous les bureaux de poste s'occupent de cette partie importante des revenus individuels qui est en même temps l'une des richesses invisibles du pays : à savoir les fonds provenant des émigrés. Du fait de l'augmentation des possibilités de migration ouvrière, l'Allemagne et la Belgique se rangent maintenant au côté des Etats-Unis comme lieux de provenance de cette importante aide financière. Il faudra tirer parti au maximum de toutes ces occasions jusqu'à ce que l'agriculture et l'industrie puissent absorber plus de main-d'œuvre.

Soixante pour cent des Grecs vivent de la terre. Ils cultivent pour la plupart un sol rude et ingrat dont le rendement est souvent infime par rapport au travail et aux capitaux investis. L'irrigation est l'un des besoins urgents de l'agriculture grecque et quand la « desalinisation » de l'eau de mer sera devenue une réalité rentable les paysans de cette péninsule en tireront le plus grand profit.

Entre-temps, il y a tout à attendre de la mise en valeur de nouvelles terres et d'une économie diversiforme. On a beaucoup fait en ce sens : par exemple, de nouveaux hectares seront livrés à la culture à la suite des travaux de drainage et de construction routière autour de Kleidon, à Salonique. La récolte de la betterave sucrière commence à être intéressante pour les agriculteurs. La première raffinerie de sucre alimentée par la production indigène a été ouverte l'an passé et, avec d'autres activités telles que les industries fromagère et laitière prévues, cela constitue un exemple de la façon dont les sous-produits de l'agriculture peuvent aider à l'expansion de l'économie dans un pays où la carence de capitaux et les guerres successives ont retardé le départ dans la course aux progrès.

Néanmoins, tant que les effets des dernières réalisations et des progrès prévus n'auront pas pénétré pareillement jusqu'aux hommes des champs et des villes, la situation économique restera sans doute un des principaux sujets de préoccupation dans le pays. Il en a toujours été plus ou moins ainsi, mais jadis ce souci n'était que trop souvent rejeté à l'arrière-plan par le drame plus immédiat de la guerre, de l'occupation étrangère, de la résistance à l'envahisseur et de la guérilla. Si aujourd'hui l'accent est mis davantage sur la situation économique, cela est dû en grande partie au fait que d'autres craintes ont considérablement reculé. Le développement économique a été tel au cours des dernières années que l'homme de la rue voit main-

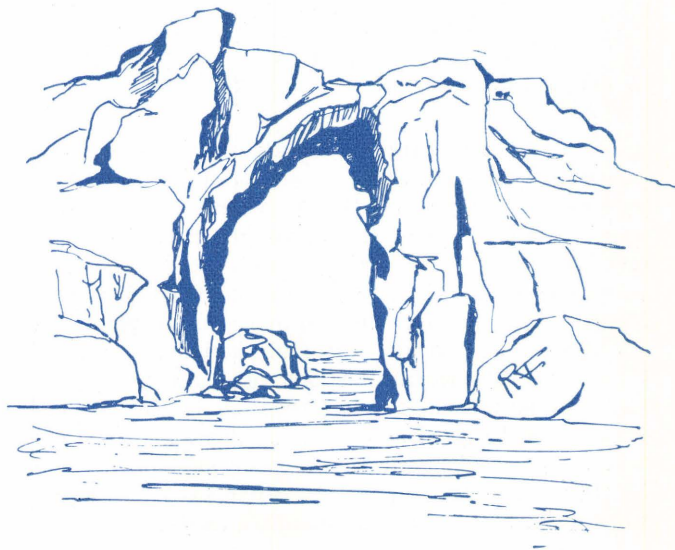
tenant plus clairement où il va et, naturellement, désire y parvenir plus vite.

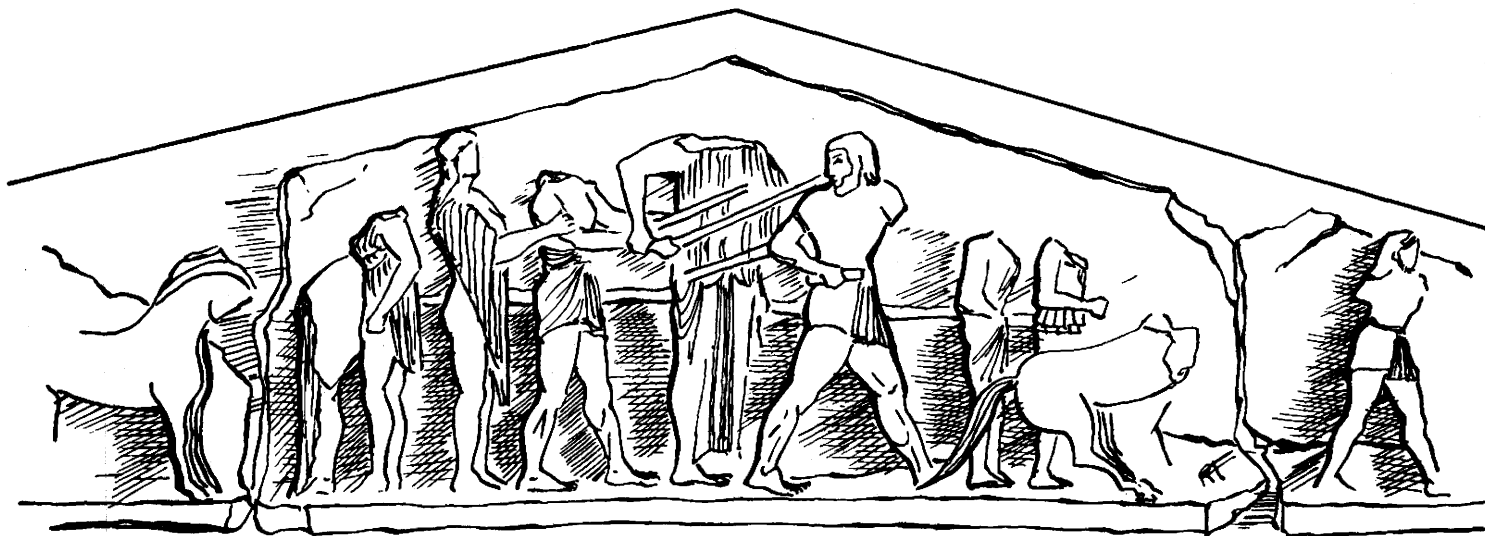
Le sentiment relatif de sécurité dû à l'adhésion de la Grèce à l'OTAN compte pour beaucoup dans cette atmosphère. Un petit pays, dont le littoral mesure au total 16.000 km et dont une grande partie des 1.200 km de frontières terrestres longe le territoire de ses adversaires éventuels, ne peut manquer de se sentir menacé dans les moments de tension internationale. En même temps, étant le seul membre de l'Alliance Atlantique à avoir mené chez lui une lutte ouverte contre le communisme depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, la Grèce ne se fait pas d'illusion sur ce que serait son sort si l'Alliance se disloquait et si le communisme l'emportait.

Quoi qu'il en soit, il y a probablement peu de pays où l'homme ordinaire sache aussi bien ce que représente l'OTAN : et cela ne fera sans doute que continuer. Tous les écoliers grecs d'aujourd'hui savent exactement ce qu'est l'Alliance occidentale, car le gouvernement leur a donné congé le 4 avril pour célébrer la Journée de l'OTAN.

Cependant, grâce à la réunion des Ministres des Affaires étrangères à Athènes, l'OTAN contribuera certainement au divertissement préféré des Grecs, à savoir la discussion. Tout citoyen étant par naissance et par prédilection un premier ministre virtuel, de nombreuses bouteilles de « rezina » et d'« uzzo » seront vidées dans les cafés et tavernes de la « Plaka » au son des discussions qui ont fait de l'homme occidental ce qu'il est, c'est-à-dire un être qui non seulement voit les choses telles qu'elles sont, mais qui y voit également l'annonce de ce qu'elles devraient être. Telle est la base de notre progrès depuis que l'homme a construit l'Acropole, et il en sera toujours ainsi si nous voulons édifier quelque chose de comparable.

ALBERT PHOCAS





LES AMPHICTYONIES

LA COOPÉRATION EN GRÈCE ANTIQUE



SELON l'adage, l'Histoire est la voix des morts enseignant aux vivants. S'il en est ainsi, il y a certainement quelque chose à apprendre dans l'histoire grecque.

Historiquement, la nation grecque est la plus ancienne qui vive sur notre continent. Maintenant que le Linéaire B a été déchiffré, nous pouvons faire remonter l'histoire de la Grèce proprement dite à quinze siècles avant Jésus-Christ. C'est-à-dire qu'au temps présent la langue grecque est parlée et écrite sur le même sol et par le même peuple depuis trois mille cinq cents ans. L'histoire tout entière d'une telle nation présente de l'intérêt, mais ici nous ne traiterons que des problèmes et des activités offrant des analogies avec ceux de l'OTAN.

Par sa nature même, la Grèce antique se présente comme une sorte de miroir du monde international contemporain. Il est permis de la considérer comme une ligue de maints petits peuples qui, quoique divisés par des différences d'intérêts, de constitution et de caractère, parvinrent à collaborer très efficacement en utilisant à plein les qualités et les idéals qui leur étaient communs. C'est pourquoi leurs divisions et leurs antagonismes n'empêchèrent pas la Grèce de devenir le berceau d'une des plus brillantes civilisations, qui produisit des œuvres immortelles, non seulement dans les domaines artistique, littéraire et scientifique, mais aussi dans celui des institutions politiques.

L'unification politique, tel est le seul point sur lequel les Grecs marquèrent du retard mais ceci est moins dû à un défaut endémique qu'à des raisons géographiques et historiques. La Grèce est découpée topographiquement par des montagnes, des anses profondes, des détroits et de vastes mers. En outre, à partir du moment où les Grecs se séparèrent du tronc commun indo-européen, leur descente vers leur terre d'élection, où nous les trouvons encore, eut lieu en plusieurs vagues successives s'étendant sur maints siècles. Il en résulta la formation d'une multitude de petits Etats indépendants qui demeurèrent jusqu'à la fin de l'antiquité grecque des entités distinctes, vivant même pour la plupart en état d'hostilité réciproque. Ceci explique pourquoi la Grèce n'a jamais connu l'unité politique qui permit à Rome de devenir une puissance mondiale. Compte tenu de ces circonstances particulièrement difficiles, il n'en est que plus admirable que la Grèce ait pu donner au monde une culture aussi brillante et aussi homogène.

Aux temps les plus anciens, dans la splendeur de la civilisation mycénienne, apparaissent déjà les premiers signes d'une collaboration internationale entre les divers éléments des peuples égéens. Sans doute est-ce la Crète qui vit la première union permettant aux populations d'une certaine région de vivre en paix et de croître en prospérité (fait attesté par maints palais divers) sans qu'il existât néanmoins jamais un Etat unique.

Peu après le milieu du second millénaire avant Jésus-Christ, les Mycéniens commencèrent à se livrer à des activités maritimes suggérant une plus grande unification politique. Il existait en Grèce continentale un Etat assez puissant pour étendre son influence au-delà de ses frontières. Nous savons notamment qu'il était en contact avec l'empire hittite. Homère nous montre clairement qu'un peu plus tard la Grèce mycénienne formait un tout quoiqu'elle restât composée de petites unités indépendantes, mais liées entre elles de telle manière que, sous l'hégémonie de Mycènes, elles se révélèrent capables de se lancer dans des expéditions guerrières hardies et de longue haleine.

Lors de l'agression perse contre la Grèce on distingue les phénomènes propres aux guerres mondiales. Pour la première fois, tous les petits Etats grecs durent s'unir pour échapper à l'anéantissement. Ils envoyèrent des ambassades vers leur Occident — la Sicile — où Syracuse était le centre d'une puissance redoutable. *Mutatis mutandis*, c'était quelque peu les Européens appelant l'Amérique à l'aide. Les difficultés, provoquées par le légitime amour-propre national, qui précédèrent l'acceptation d'un commandant en chef unique pour les armées et les marines alliées nous rappellent de manière frappante ce qui s'est passé au cours des deux dernières guerres mondiales.

Il est à peu près certain que sous l'hégémonie mycénienne l'unité n'était pas seulement une affaire d'opérations militaires : des liens politiques et institutionnels existaient déjà. Amphictyonie, ce mot lui-même qui, dans la langue grecque classique, désigne des alliances politiques de cet ordre, paraît être d'origine mycénienne.

Ces organismes politiques devaient résoudre des problèmes nombreux et ardu, dont plus d'un ressemble à ceux qui se posent aujourd'hui. Se mettre d'accord sur la manière d'organiser une telle institution n'était déjà pas affaire aisée. Les « Deux Grands » d'alors, Athènes et Sparte, ne trouvaient qu'avec peine un terrain d'entente. C'était plus facile pour les nations de moindre importance dont bon nombre était de même origine. En fin de compte, on arriva à une solution pratique : chacun acceptant que les différends soient

soumis à une « Assemblée Qualifiée » qui s'efforcerait de les résoudre. C'est cette Assemblée qui s'appelait l'Amphictyonie ; ses membres étaient les amphictyons : ceux qui « vivent (assemblés) autour ». De telles amphictyonies étaient intellectuellement et moralement plus mûres, plus évoluées en leur structure qu'aucune autre institution connue en ces temps-là.

En effet, à l'encontre d'autres unions, qui dénotaient souvent des tendances de politique agressive, les amphictyonies n'avaient guère que des buts pacifiques, culturels, et étaient placées sous la protection des dieux. C'étaient des « unions fermées » de voisins, généralement sous la protection d'un sanctuaire. Aucune origine raciale particulière n'était imposée aux participants ; leurs seuls objectifs étaient des relations pacifiques et des cérémonies religieuses communes qui les plaçaient au-dessus des différends avec d'autres peuples et de toute conquête territoriale. C'est ainsi que le célèbre érudit français Fustel de Coulanges et ses pairs ont défini les amphictyonies.

On compte, aux temps historiques, de nombreuses amphictyonies qui n'étaient pas toutes de la meilleure veine. La plus ancienne est celle d'Onchestos, en Béotie, placée sous la protection de Neptune. Homère parle d'Onchestos, de son Dieu puissant, de ses grands sacrifices religieux et de ses courses de chars. N'est-il pas curieux que nous ses courses de chars. Seule l'amphictyonie de Calauria, une île au sud d'Égine, vouée à la vénération de Neptune, elle aussi, pourrait se réclamer d'une égale

ancienneté. Y participaient les gens d'origine minyenne, c'est-à-dire les marins de la civilisation mycénienne.

Parmi les amphictyonies de la période classique, celle de Delphes est la plus fameuse. Elle était placée sous la protection du célèbre sanctuaire d'Apollon. De puissants monarques, tels que Crésus, roi de Lydie, la consultaient. Sa réputation avait probablement atteint l'Afrique et même les brumeux pays du Nord, si l'on en juge d'après la légende selon laquelle des vierges hyperboréennes y servaient le culte d'Apollon. Cette amphictyonie delphique était parfaitement organisée. Son nom signifiait : « Le Congrès de tous les Grecs ». Ses assemblées étaient pareilles à ce que

Le temps imparti aux plaidoiries dans les cours de justice athéniennes était mesuré par une clepsydre ou horloge à eau. Celle ci-dessous, actuellement au Musée d'Agora, contient six « chocs » (environ six litres) et se vide en six minutes.

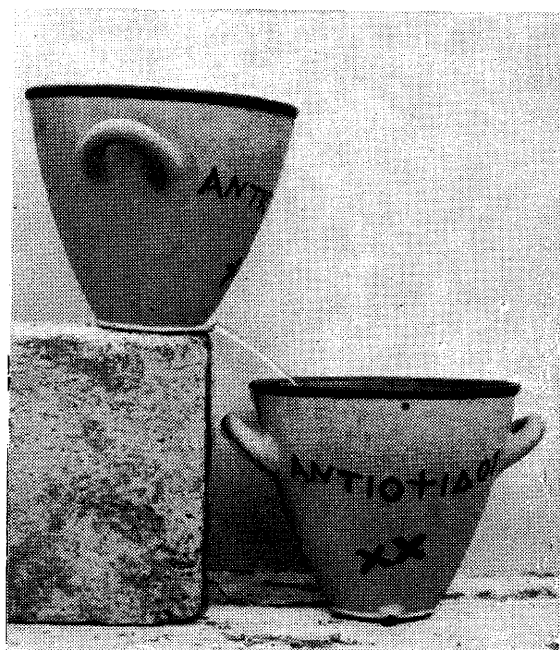


Photo "Agora Excavations
(American School of Classical Studies at Athens)"

seraient de nos jours celles d'un parlement international s'il en existait un.

Les amphictyonies ne disposaient pas d'un grand pouvoir temporel mais elles étaient à la fois sincères et pragmatiques, de telle sorte qu'on les considérait — et qu'en fait elles étaient — comme les moyens les plus parfaits pour promouvoir des relations amicales, pacifiques et profitables. Les amphictyonies agissaient toujours au nom d'un dieu alors éminemment respecté par les populations de tous les membres participants, ce qui créait un lien d'une puissance formidable. Ce facteur fait défaut aujourd'hui ; il serait impossible d'imaginer l'OTAN placée sous la protection d'une Eglise quelconque ou établissant ses quartiers dans un couvent.

Exigences des grandes puissances

Inutile de dire que les droits humains n'étaient pas toujours infailliblement respectés dans la Grèce antique. La politique intervenait de temps en temps et les membres les plus influents pesaient parfois de tout leur poids sur l'amphictyonie qu'ils corrompaient ainsi. Même la ligue delphique, considérée pourtant comme la plus efficace de toutes, était affligée de cette faiblesse interne. Son prestige fut souvent diminué par les exigences des grandes puissances du temps. Il arrive rarement que les puissants se soumettent à la discipline ou concèdent à la morale, même quand ils s'y sont engagés solennellement. Tel était alors, tel est encore aujourd'hui le sort tragique des nations faibles. La grande Assemblée delphique, tout « panhellénique » qu'elle se prétendit, était souvent obligée d'accepter le fait accompli ou de se plier au veto des grandes puissances de l'époque.

Nous sommes assez bien renseignés sur le mécanisme des amphictyonies. L'assemblée était publique ; le droit de vote était, évidemment, réservé aux délégués des cités, mais tout le monde avait le droit, s'il le jugeait bon, de critiquer les décisions. Les hauts fonctionnaires qui dirigeaient les travaux du conseil s'appelaient les Hiéromnémônés (gardiens sacrés des archives) et Pylagoroi (orateurs de l'assemblée). Les premiers jouissaient de la plus haute autorité. Il leur était même loisible de proclamer des suspensions d'hostilités, droit qu'ils partageaient seulement avec les plus hauts hiérarques des Jeux Olympiques. L'armistice qu'ils imposaient était la trêve des dieux. Les Hiéromnémônés décidaient de la date des grandes assemblées ; c'étaient donc, en fait, les véritables dirigeants de l'amphictyonie.

Egalité des suffrages

Considérés comme inférieurs en grade, les Pylagoroi ne manquaient pas non plus d'influence en raison de leur nombre et parce qu'ils représentaient le facteur politique dans l'amphictyonie. On ne sait pas exactement comment ces hiérarques

étaient élus dans chaque cité. A Athènes, les Hiéromnémônés étaient tantôt désignés par le sort, tantôt élus à des intervalles réguliers ; ils étaient peu nombreux. Les Pylagoroi, d'autre part, étaient partout élus régulièrement. A Athènes il y en avait trois. Il leur incombait de défendre les intérêts particuliers de la cité qu'ils représentaient et de contrôler l'activité des Hiéromnémônés.

Si simple que fût son organisation, le Conseil de l'amphictyonie était efficace et il lui arriva souvent d'obtenir des résultats tangibles. L'amphictyonie delphique groupait douze Etats urbains dispersés sur le territoire grec. Ce que nous savons des scrutins du Conseil de cette ligue nous montre qu'il était dirigé par douze Gardiens Sacrés des Archives. Quoique le rapport des forces entre les différents participants de la ligue ait grandement varié, le nombre de votes ne changea jamais. Le suffrage des plus petits Etats avait donc la même valeur que celui des plus puissants. C'est ainsi qu'un chroniqueur de l'époque, se vantant du fait que toutes les cités étaient « égales par le droit de vote », souligna que la voix de Kytinion, une négligeable bourgade dorienne du mont Parnasse, avait le même poids que celui de Sparte la redoutable.

Des lois philanthropiques

L'organisation de l'amphictyonie était donc en mesure d'œuvrer indifféremment pour le bien de tous ses membres, quelle que fût leur importance. L'élément religieux, aujourd'hui absent, accroissait son pouvoir politique. Freeman a légitimement fait remarquer que « l'amphictyonie était un organisme religieux quoique laïque ». Il est possible d'en juger d'après la formule du serment qui a été conservée jusqu'à nous : « Je ne détruirai jamais aucune des cités de l'Amphictyonie. Pas plus en temps de guerre qu'en temps de paix, je ne tarirai ses ressources en eau. Que toutes les autres cités prennent les armes contre quiconque enfreindrait ces règles. » Ces lois philanthropiques, visant particulièrement le temps de guerre, sont d'autant plus impressionnantes qu'on n'en trouve aucune trace dans les autres civilisations de cette époque. S'engager alors à ne pas tarir les ressources en eau d'une cité équivaut aujourd'hui à l'engagement de ne pas s'en prendre aux populations civiles. On trouve une analogie de cet ordre encore plus frappante dans le serment des amphictyons d'Amarnthos au sujet d'une interminable guerre entre Chalcis et Eréttrie, les deux principales villes de l'île d'Eubée, pour la possession de la modeste plaine lilantique.

La caractéristique constante de telles guerres entre cités de la Grèce primitive réside dans la recherche du *Lebensraum* ; des guerres célèbres tant à l'ère mythique qu'aux temps historiques nous rappellent sans cesse la pénurie de terres cultivables. Les habitants d'Athènes et ceux d'Eleusis, par exemple, s'entre-déchirèrent au temps de leurs

rois légendaires pour la possession de la plaine du Thriasion en Attique. Hérodote nous rapporte les combats épiques entre Sparte et Argos au sujet de la plaine Tyréatique.

La plaine de Lilantion fut l'objet d'un des premiers conflits de cet ordre. Il devint célèbre — et ceci a une valeur typique — parce qu'il dégénéra en ce qu'on peut considérer comme une « guerre mondiale » à échelle réduite entre les Etats grecs. Presque toutes les cités de l'Hellène s'ingénierent à assister un des deux belligérants. Strabon nous dit que les deux villes en question — Chalcis et Erétrie, les plus importantes de la fertile île d'Eubée, également éminentes au point de vue culturel grâce à leurs philosophes, écrivains et poètes — décidèrent de combattre jusqu'au bout... mais d'une manière civilisée. Elles convinrent de ne pas combattre « insolemment », ce qui signifie « comme des barbares » (des non-Grecs, des étrangers) et décidèrent en commun de certaines limitations aux actes de belligérance. Une de ces limitations au sujet desquelles Strabon avait des notions précises d'après une inscription qu'il avait vue dans le sanctuaire amphictyonique d'Amarynthos comportait l'engagement « de ne pas utiliser des armes à longue portée ». De nos jours cela équivaldrait à promettre de « ne pas utiliser des armes nucléaires », ou à peu près. Et ceci nous amène à constater qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Les amphictyonies de la Grèce antique s'efforçaient donc à promouvoir autant qu'elles le pouvaient, l'idéal qui devrait être aujourd'hui celui des Nations Unies et de l'OTAN. Elles tâchaient de régler pacifiquement les différends, d'abolir la guerre et de préserver l'indépendance de tous leurs Etats membres ; mais, en même temps, elles entreprenaient des interventions armées pour interdire des actes de violence entre les Etats constituant l'amphictyonie. C'est seulement beaucoup plus tard, sous Philippe de Macédoine, et au temps de la Ligue étolienne, que les maux de la politique s'infiltrèrent dans les amphictyonies et profanèrent leur caractère sacré ; il en résulta — hélas ! — leur déclin et leur disparition.

De telles institutions, reposant sur des concepts très élevés de moralité ne peuvent évidemment survivre si leur moralité est mise en question. Dès que les amphictyonies devinrent les instruments des puissances matériellement les plus fortes, elles furent condamnées. Il ne restait plus aux petits Etats qu'à succomber ou à assister, paralysés et pathétiques, aux travaux d'une amphictyonie « dirigée ». Moralement, l'une ou l'autre de ces solutions impliquait leur fin. C'est ainsi que cette admirable institution s'effaça de l'histoire grecque.

SPIROS MARINATOS

Des voisins

Photo par John Donat





Photo par John Donat

Argent, hommes et marchés

L'ASSOCIATION de la Grèce à la Communauté Economique Européenne constitue l'événement le plus considérable dans l'histoire de l'économie grecque. Cette mesure vise surtout à combler l'écart entre l'économie des pays-membres de la Communauté Européenne et l'économie de la Grèce.

Il est certain que le succès de cette vaste entreprise dépendra en dernière analyse de la capacité qui pourra être témoignée du côté grec, pour la mise en valeur des possibilités créées par l'Association. Car les problèmes essentiels qui se dressent devant l'économie nationale ne trouveront pas dans le seul fait de l'Association une solution automatique. L'Association établit simplement des conditions favorables, permettant à la Grèce d'aligner son économie sur celle des pays avancés du Marché Commun, dans l'espace des vingt-deux ans prévus par l'Accord et avec l'appui d'un emprunt, à long terme et à bas intérêt, de 125 millions de dollars. C'est à la Grèce qu'il incombera de fonder ces grandes unités industrielles modernisées, qui augmenteront le volume de sa production et de ses exportations à des prix compétitifs, et d'imprimer à son expansion économique un rythme plus accéléré que celui des autres pays du Marché Commun.

Le monde des affaires et en général les facteurs de notre économie doivent se rendre compte qu'il leur faut envisager des transformations étendues et radicales et passer par un long et pénible processus d'adaptation.

L'année même de la signature de l'Accord d'Athènes, c'est en Grèce, plus que dans tout autre pays membre de l'Association, que le revenu national a marqué le pourcentage d'augmentation le plus élevé (11,2 % par rapport à l'année précédente 1960). Cette constatation est assurément de très bon augure.

L'augmentation annuelle du revenu national pour la période quinquennale 1955-1960 a été en moyenne de 5,4 %. On notera tout particulièrement que cette augmentation a lieu sans perturbation du niveau des prix, dans une ambiance de stabilité monétaire et financière et de fermeté relative de nos disponibilités en or et en devises.

La transformation que présage l'industrialisation de l'Économie sont encourageants. Ces progrès se manifestent par le fait que, dans le cadre du programme quinquennal de développement économique, qui est en cours d'application depuis 1960, les investissements publics accusent une augmentation rapide. Ils s'élevaient à 2,1 milliards de drachmes en 1956, pour atteindre 7,9 milliards en 1961. Le programme de l'année en cours les porte à 9,6 milliards de drachmes. Sur ce montant, les investissements affectés à l'agriculture, à l'industrie et à l'énergie, passent, de 53 % en 1959, à 59 % en 1962.

Parmi les investissements publics dans le secteur industriel, il y a lieu de citer les raffineries de pétrole, l'usine d'engrais azotés qui est en cours de construction, etc. On doit surtout mettre l'accent sur l'œuvre accomplie dans le secteur de l'énergie électrique, dans celui du réseau routier et dans bien d'autres travaux de caractère public, visant à l'infrastructure indispensable au développement industriel du pays.

D'autre part, les investissements privés, sans présenter la même proportion d'accroissement que les investissements publics, augmentent pourtant, eux aussi, à un rythme plus rapide que celui du revenu national.

La transformation de structure qui est en train de s'accomplir dans notre économie se traduit par la création de nouvelles unités industrielles.

Nous citerons, outre celles dont il a été déjà question, l'industrie du fer et de l'acier, l'industrie des pneus d'automobiles, sans parler d'autres encore qui sont en voie de préparation, comme par exemple celle de l'alumine et de l'aluminium, celle des engrais phosphorés, etc.

Le besoin d'accélérer le rythme du développement de l'économie nationale n'est pas dicté uniquement par le souci d'atténuer la distance qui la sépare de l'économie des autres pays-membres de la communauté, mais encore par l'excédent de main-d'œuvre, dont une partie est réduite à émigrer. Dans les six dernières années le nombre des émigrants a dépassé les 220 mille.

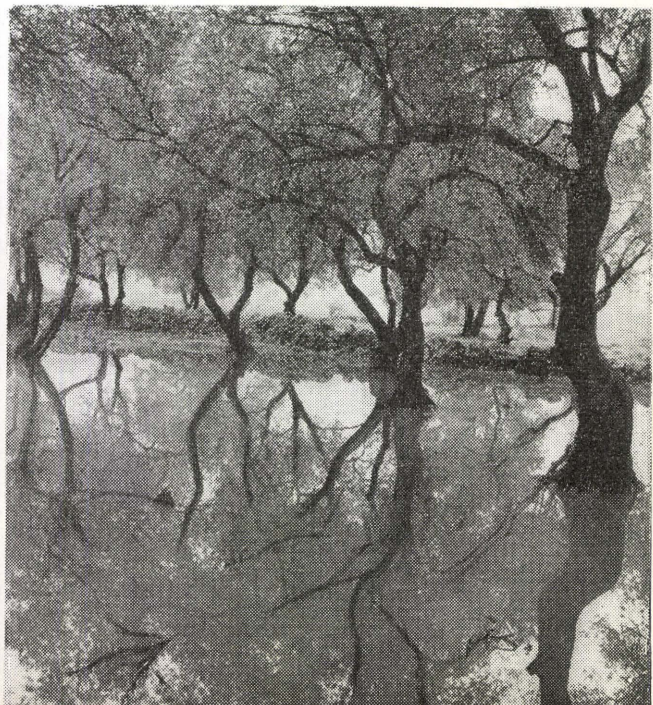
Ces conditions déterminent la direction où s'engage l'expansion de l'Économie hellénique. Pour assurer le plein-emploi du potentiel ouvrier, on ne compte pas seulement sur les industries de base dont il a été question, mais encore sur le développement de l'agriculture, source principale du revenu national. A ce sujet, le programme comporte des modifications de structure dans la production, l'abandon de la culture extensive en faveur de la culture intensive, l'encouragement de l'élevage, etc. Grâce aux nouvelles industries agricoles prévues par le programme, la main-d'œuvre excédentaire sera absorbée, le prix de revient de la production pourra affronter la concurrence internationale et le volume des exportations augmentera. Et cette augmentation du volume de nos exportations réconfortera la balance commerciale du pays, fortement déficitaire. Il faut dire que ce déficit, de plus en plus prononcé d'une année à l'autre, est un sujet de préoccupation, notamment depuis l'association de la Grèce avec le Marché Commun. Des mesures sévères et systématiques sont prises pour le combler.

Travaillé par l'homme.



Photos par John Donat

Inondé par la nature



A côté de l'agriculture et de l'industrie, les deux secteurs essentiels de la production, il est nécessaire de ne pas négliger les autres branches de l'économie nationale, notamment la marine marchande, dont le jaugeage atteint actuellement 6,2 millions de tonnes et présente encore des marges d'expansion. Les devises entrées en Grèce grâce à la marine marchande durant l'année 1961 ont atteint 102,1 millions de dollars. Nous citerons encore le tourisme, secteur idéal pour un pays comme la Grèce. Les progrès réalisés dans ce domaine, tant par l'intervention des services publics que par l'initiative privée, sont importants. Les ressources en devises de ce chef ont augmenté de 32 % en 1961, ayant atteint 68 millions de dollars.

Il ne faut pas perdre de vue que le problème de l'expansion économique de la Grèce est un problème urgent. L'Etat, aussi bien que les particuliers, font de leur mieux pour pousser à sa solution, mais il est évident que les ressources grecques ne peuvent fournir à elles seules les capitaux indispensables à des investissements d'une telle étendue.

L'assistance étrangère, économique et technique, est donc indispensable. Une série de mesures est prise pour faciliter dans le secteur privé l'affluence de capitaux étrangers et pour établir les conditions d'une collaboration fructueuse entre les activités étrangères et les activités grecques.

STRATIS ANDREADIS

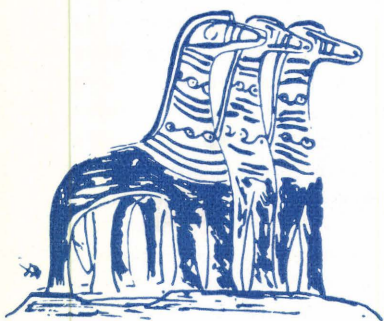


Photo par Antonios Patsarou, Athènes



Photo par Pavlos Myloff, Athènes

Ancêtres



Spirituels

PYTHAGORE

Ce philosophe grec du VI^e siècle av. J.-C. a découvert pour nous des principes fondamentaux tels que le carré de l'hypoténuse, le système décimal, la loi des accords musicaux et l'explication des éclipses lunaires. Son influence sur la pensée à travers les siècles a été encore plus grande à cause de sa doctrine d'après laquelle les éléments des nombres sont les éléments des choses.

DEMOCRITE

Avec son contemporain plus âgé Leucippe, Démocrite fut le fondateur de la théorie atomistique de l'antiquité. Partagé, en logique, entre l'éloge du raisonnement et celui des sens, il est, en morale, le prédécesseur d'Epicure.

ZENON D'ELEE

Disciple de Parménide, Zénon défendit la doctrine de son maître sur l'unité de l'être en réfutant la théorie populaire de la pluralité. Cette méthode de réduction à l'absurde lui a valu le titre d'« inventeur de la dialectique », l'art de discuter avec le seul but de découvrir la vérité.

SOCRATE

Ce qui est connu aujourd'hui sous le nom de « science morale » fut fondé au V^e siècle av. J.-C. par le philosophe grec Socrate. Il fut le premier à proclamer que le but spécifique de la philosophie est l'homme lui-même, l'interprétation raisonnée de la conduite humaine et des règles qui la gouvernent. Quoique condamné à mort sous l'inculpation de corruption des mœurs de la jeunesse, l'Histoire a retenu de lui le portrait que Platon en fait par la bouche de Phédon : « le plus sage, le plus juste et le meilleur de tous les hommes ».

HIPPOCRATE

Qu'il soit vrai ou non de dire qu'Hippocrate fut le « Père de la médecine », personne ne peut nier qu'il avait une connaissance profonde des questions médicales et qu'il savait mettre ses méthodes en pratique. Son plus grand mérite fut d'aider la nature à guérir la maladie et ses célèbres traités de chirurgie semblent décrire une salle d'opération moderne.

PLATON

Discipline de Socrate et maître d'Aristote, Platon est sans doute le philosophe grec qui a eu le plus d'influence sur la pensée humaine. Le platonisme est le premier système complet de philosophie spiritualiste et il est resté l'un des plus grands. Grâce à St Augustin, il fut associé à la métaphysique chrétienne.

ARISTOTE

Nous trouvons en Aristote le maître d'une méthode analytique qu'il applique dans de nombreux domaines, de la zoologie à la poésie, de l'histoire constitutionnelle aux phénomènes célestes. St Thomas a rendu prédominante son influence sur la scolastique, qui considère qu'Aristote jeta les bases ou tout au moins esquissa les règles de la *philosophia perennis*.

EPICURE

Le système philosophique d'Epicure fut fondé sur celui de Démocrite. Sa doctrine morale ne ressemble en rien à la légende d'après laquelle elle consisterait dans les jouissances grossières des sens. Epicure eut de nombreux disciples romains, le plus illustre étant Lucrèce, dont le célèbre poème *De natura rerum* fut consacré à la doctrine épicurienne.

EUCLIDE

Pendant des siècles, la plus grande œuvre d'Euclide (*Eléments*) eut une influence prépondérante sur le développement des mathématiques. Composé de treize volumes, elle constitue la plus ancienne description systématique de la géométrie élémentaire et renferme tout le savoir mathématique réuni depuis Pythagore. Aucun autre manuel n'a encore été trouvé pour remplacer Euclide et ne le sera sans doute jamais.

ARCHIMEDE

Dans le domaine de la géométrie plane, ce grand mathématicien a obtenu trois résultats remarquables en ce qui concerne la valeur de π , les paraboles et ce qu'on appelle la spirale d'Archimède. Il fut aussi le seul parmi les anciens Grecs à contribuer d'une façon positive à la théorie de la mécanique et de l'hydrostatique, d'où le *Principe d'Archimède* sur le poids des corps flottants. On lui attribue de nombreuses autres inventions, la plus connue étant la vis d'Archimède.

EN RÉSUMÉ...

LE VISAGE DE LA GRECE

| | |
|--------------------------|--|
| Drapeau national | : raies horizontales bleues et blanches avec une croix blanche en haut à gauche. |
| Population | : (d'après l'évaluation du 31 décembre 1958) 8.555.000. |
| Surface | : 130.000 km ² , dont 25.000 en îles. |
| Constitution | : Monarchie constitutionnelle. |
| Monarque | : Le roi Paul I ^{er} , né le 14 décembre 1901, qui épousa le 9 janvier 1938 la princesse Frederika Louise, princesse de Hanovre et duchesse de Brunswick (née le 18 avril 1917) et qui succéda à son frère, le roi Georges II, le 1 ^{er} avril 1947. |
| Parlement | : Chambre unique composée de 300 sièges. |
| Partis politiques | : Union radicale nationale (176 sièges) ; Centre démocratique (100 sièges) ; Démocratie de gauche unifiée (24 sièges). |
| Premier Ministre | : M. Constantin Caramanlis. |
| Religion | : (d'après le recensement de 1951) Eglise orthodoxe grecque : 8.383.553 ; Catholiques romains : 28.430 ; Protestants : 7.034 ; Arméniens : 1.205 ; Monophysites : 1.205 ; autres Chrétiens : 4.438 ; Musulmans : 112.665 ; Juifs : 6.325. |

DEFENSE

Lorsque la Grèce devint membre de l'Alliance atlantique en 1952, elle dépensa \$177 millions pour sa défense. En 1961, ses dépenses militaires (selon l'interprétation de l'OTAN) atteignirent \$169.750.000 ou 24,1 % de son budget et environ 5,4 % de son produit national brut. En plus, la Grèce reçoit l'aide des Etats-Unis. Pendant l'année 1961, l'aide militaire américaine atteignait à elle seule \$ 62 millions.

Avec cet argent, la Grèce entretient : onze divisions d'infanterie et leurs unités de support, une division blindée en voie de constitution ; douze escadrilles d'avions ; un croiseur ; six destroyers ; six destroyers d'escorte (DDE) ; sept canonnières ; deux sous-marins ; vingt-six dragueurs ; deux mouilleurs de mines ; neuf transports amphibies (LST) et diverses unités auxiliaires.

AMELIORATION DU NIVEAU DE VIE ECONOMIQUE

Lorsque le programme quinquennal actuel de développement économique prendra fin en 1964, la Grèce ne sera plus un pays sous-développé. Ce programme a essentiellement pour objectifs l'augmentation du revenu national de 6 % par an ; la création de nouveaux emplois pour 330.000 personnes et l'amélioration de la balance des paiements qui rendra l'économie hellénique moins tributaire de l'aide étrangère. Alors que le revenu national était de \$2.313 millions en 1959, on estime qu'il sera de \$3.383 millions à la fin de 1964. L'augmentation du produit net par rapport à 1959 devrait atteindre 19,1 % dans la production primaire (agriculture, etc.), 25,8 % dans la production secondaire (industrie, énergie, etc.) et 14,9 % dans la production tertiaire (services). La consommation privée devrait augmenter également et passer de \$2.275 millions en 1959 à 2.932 millions en 1964. Au cours de la période d'application de ce programme, on prévoit dans les divers secteurs de production un investissement total de \$3.700 millions, dont 2.400 millions seront constitués par des investissements privés.

AGRICULTURE

L'agriculture représente environ un tiers du revenu national et fournit du travail à plus de la moitié de la population ; elle continue d'ailleurs à jouer un rôle de premier plan dans l'économie hellénique. Elle fournit les quatre cinquièmes du total des exportations du pays. Les terres cultivées, qui représentent seulement un peu plus d'un quart de la superficie totale du pays, sont extrêmement peuplées avec 337 habitants au mille carré (rappelons que cette proportion est de 234 en Italie et environ 129 en Allemagne et en France). En 1961, les productions essentielles atteignirent 1.600.000 tonnes de blé, 320.000 tonnes d'agrumes, 235.000 tonnes de coton (non égrené), 90.000 tonnes de raisins de Corinthe, 78.000 tonnes de tabac, 60.000 tonnes de raisins secs et 20.000 tonnes d'huile d'olive. Après un déclin en 1960, la production agricole s'est élevée d'environ 15 % l'année dernière.

UN MILLION DE VISITEURS PREVUS POUR 1965

Après l'industrie et l'agriculture, le tourisme est considéré comme l'une des ressources essentielles de l'économie nationale hellénique. De 1955 à 1960, l'équivalent de \$25 millions de fonds d'Etat fut investi dans le secteur du tourisme, venant s'ajouter d'ailleurs à des investissements privés considérables. Pendant cette même période, on put noter la construction de 233 nouveaux hôtels comportant environ 10.000 lits, ce qui a porté le total des lits d'hôtel en 1961 à plus de 54.000. Grâce aux nouveaux progrès qui seront réalisés, on prévoit que le nombre de visiteurs étrangers pourra atteindre un million en 1965.

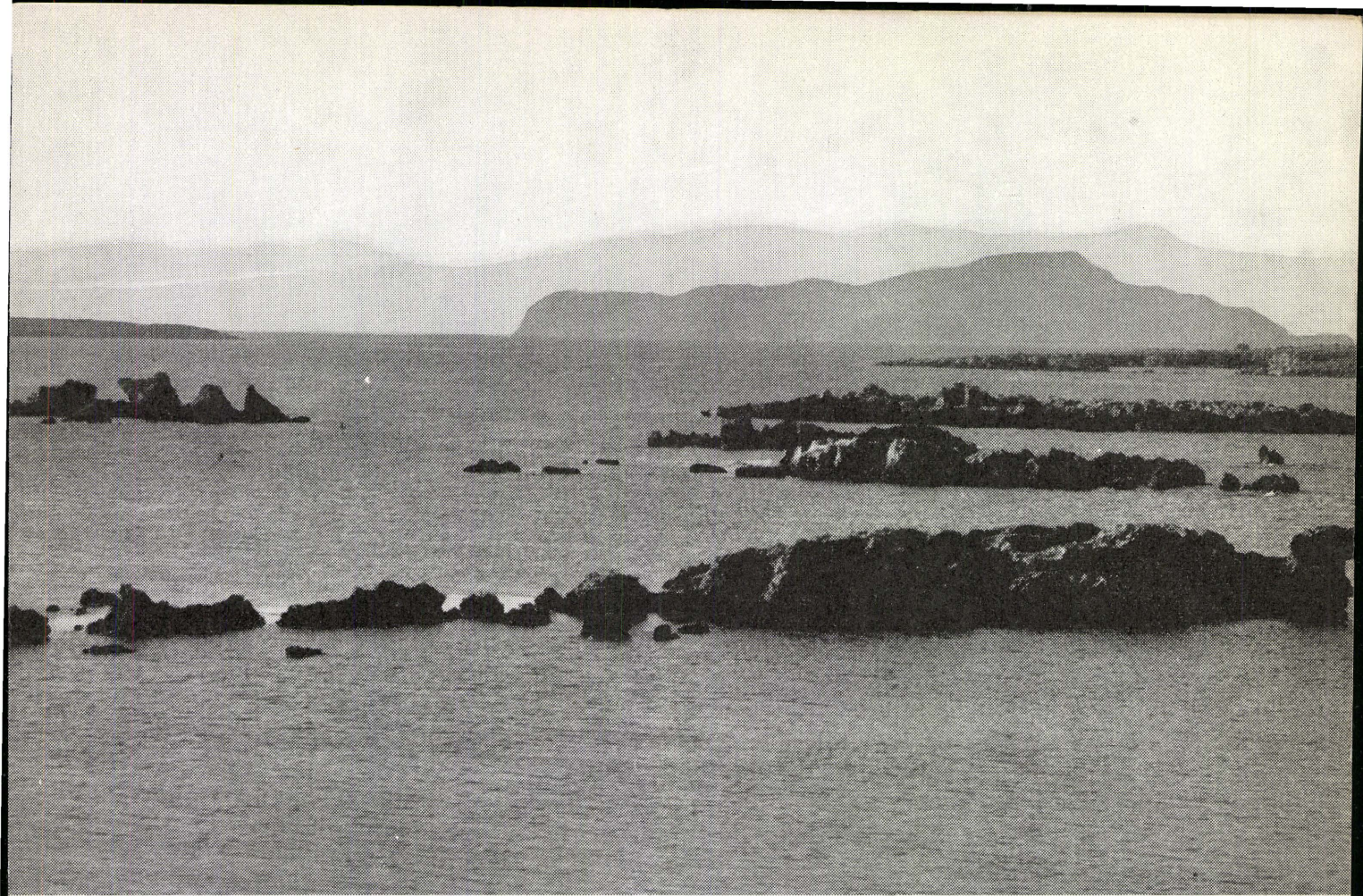
CHOMAGE, SOUS-EMPLOI, EMIGRATION

Le sous-emploi dans les régions rurales de la Grèce et le chômage dans les secteurs non agricoles constituent deux des problèmes importants que le Gouvernement doit résoudre au cours des prochaines années. La main-d'œuvre du pays comprend plus de 4 millions de personnes (représentant près de la moitié de la population totale). Dix pour cent environ de la population active des régions non rurales sont en chômage et l'on estime que cinq cent mille travailleurs — vingt-cinq pour cent de la main-d'œuvre agricole — pourraient être transférés dans d'autres secteurs d'activité sans que la production agricole s'en trouve réduite. Cette migration croissante des campagnes vers les villes est due au développement de la culture intensive et à l'augmentation du rendement de la main-d'œuvre. Au cours des dix dernières années, les migrations vers la région d'Athènes ont augmenté la population de cette zone de trente-trois pour cent alors que d'autres régions ont accusé une augmentation de population de 4,2 % seulement. L'émigration absorbe un maximum de trente pour cent de l'augmentation naturelle de la population, ce qui ne représente qu'une moyenne de 0,9 pour cent par an de la population totale.

LA MARINE MARCHANDE HELLENIQUE EST LA TROISIEME DU MONDE

A la fin de 1961, la Marine marchande battant pavillon hellénique comprenait 1.161 bâtiments représentant 6.357.219 tonnes brutes). En outre, 35 navires (444.577 tonnes brutes) attendent encore leur inscription, ce qui donne un total de 1.196 bâtiments ou 6.801.796 tonnes brutes.

La plus grande partie de la marine marchande hellénique fut détruite à la fin de la seconde guerre mondiale. Il n'en restait que 149 bâtiments, représentant un total de 518.600 tonnes. Toutefois, en dix ans, la flotte marchande se reconstitua et atteignit 486 bâtiments, totalisant 1.295.832 tonnes, chiffre qui était encore inférieur à celui d'avant-guerre. Le rythme de développement extrêmement rapide qui a marqué la période de 1955 à 1961 a permis de constituer une marine marchande trois fois plus importante que celle d'avant-guerre, et quatre fois plus importante que celle de 1955. La proportion de navires ayant au maximum cinq ans d'âge n'était que de 5 % en 1938. Elle atteignit 49 % en 1955 et était de 58,5 % en 1959. La marine marchande de la Grèce est ainsi la plus moderne et la troisième du monde.



" Je suis un citoyen, non pas d'Athènes ou de Grèce, mais du monde " — SOCRATE

Photo par John Donat

Les
NOUVELLES DE L'OTAN

peuvent être obtenues à l'une des adresses suivantes

ÉDITION FRANÇAISE

« *Nouvelles de l'OTAN* »

Tous les pays sauf le Canada
Service de l'Information de l'OTAN,
Porte Dauphine, Paris, 16^e.

Canada

The Department of External Affairs,
Information Division,
Ottawa, Ontario.

ÉDITION ALLEMANDE

« *NATO Brief* »

Presse-und Informationsamt der Bundesregierung,
Welckerstrass, 11, Bonn, Allemagne.

ÉDITION ITALIENNE

« *Notizie NATO* »

Comitato Italiano Atlantico,
Piazza di Firenze, 27, Roma (2), Italie.

ÉDITION DANOISE (trimestrielle)

« *NATO Nyt* »

Atlantsammenslutningen
Forchhammersvej 13,
Copenhague, Danemark.

ÉDITION ANGLAISE

« *NATO Letter* »

Royaume-Uni

The Central Office of Information
Hercules Road, Westminster Bridge Road,
London, S.E.1.

Etats-Unis

Distribution Planning,
Office of Public Services,
Department of State, Washington 25, D.C.

Canada

The Department of External Affairs,
Information Division,
Ottawa, Ontario.

Autres pays

Service de l'Information de l'OTAN,
Porte Dauphine,
Paris (16^e) France

ÉDITION GRECQUE (trimestrielle)

« *Deltion NATO* »

Association Hellénique du Traité Atlantique
39, avenue El. Venizelos,
Athènes, 1, Grèce.

ÉDITION TURQUE (trimestrielle)

« *NATO Dergisi* »

Uçan Türk
Türk Hava Kurumu,
Ankara, Turquie.

